

PÉRIODIQUES

OCT 12 1973

BIBLIOTHÈQUE  
DE MONTRÉAL

Bibliothèque Ville De Montreal,  
1210, rue Sherbrooke est,  
Montreal, 133, Que.

C.J.

# Bulletin du

Port de retour garanti.

1590 Avenue McGregor, Montréal 109

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —  
Permis No. 10,020.

# CERCLE JUIF



Montréal, Septembre-Octobre 1973

No. 165

Dix-neuvième Année



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
LE PREMIER MINISTRE

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

M. ROBERT BOURASSA

A L'OCCASION DE LA ROSH HASHANAH 5734

La célébration du cycle annuel de la nature est dans la religion juive une action particulièrement solennelle. On sait que, pour le Juif, ce n'est pas simplement la flore qui se renouvelle, mais bien aussi l'esprit de l'homme.

Je profite donc de la Rosh Hashanah 5734 pour souhaiter que tous les Québécois, quelle que soit leur croyance, soient inscrits au Livre de la Vie et connaissent ainsi une année de paix, de progrès et de bonne santé.



*Hon. Robert Bourassa  
Premier Ministre du Québec*

La Communauté Juive du Canada et du Québec et tous les lecteurs de notre Bulletin du Cercle Juif, ainsi que le Congrès Juif Canadien, remercient sincèrement M. Robert Bourassa, Premier Ministre du Québec pour les bons vœux qu'il a bien voulu leur adresser à l'occasion de la fête de Rosh Hashanah 5734.

Le Congrès Juif Canadien est particulièrement heureux du fait que l'Hon. Robert Bourassa ait profité du Nouvel An Juif "pour souhaiter que tous les québécois quelle que soit leur croyance, soient inscrits au Livre de la Vie et

*(Lire la suite à la page 2)*

## MESSAGE DE M. S. KANEE



M. Sol Kanee, Président National du Congrès Juif Canadien, adressa à toute la Communauté Juive du Canada, ses Voeux à l'occasion de l'Année Nouvelle Rosh Hashanah 5734 et du jour du Grand Pardon — Yom Kippour —, dont nous donnons le texte ci-après.

*“Rosh Hashanah et Yom Kippour, les Dix Jours du Repentir, nous fournissent l'occasion d'un renouveau spirituel. C'est là une période de repentir et de rédemption favorable à la réflexion et à l'introspection.”*

*“C'est dans cet esprit que ce message émanant des officiers et de l'Exécutif National du Congrès Juif Canadien et de nos familles, adresse une prière d'espoir à la Communauté Canadienne Juive pour une année au cours de laquelle nous serons “inscrits dans le Livre de Vie.”*

### MESSAGE DU PREMIER MINISTRE . . .

(Suite de la page 1)

connaissent une année de paix, de progrès et de bonne santé”.

C'est toujours en hommage et en signe de respect pour ce principe oecuménique de l'égalité des Croyances et des Peuples que le Congrès Juif Canadien — Région de l'Est — oeuvre dans un Québec à majorité francophone.

\* \* \*

Nous donnons ci-après un extrait de la lettre de transmission de l'Hon. Robert Bourassa, Premier Ministre où il déclare :

“Je suis heureux de vous faire parvenir mes vœux de bonne année à l'occasion de la Rosh Hashanah 5734 . . . Je le fais sans hésitation, sachant que le Congrès Juif Canadien et vous-même effectuez un travail remarquable afin que règne au Québec et au Canada une meilleure compréhension entre les différents groupes qui constituent notre pays. Veuillez agréer, Cher Monsieur Rodriguez, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.”

## LE CONGRÈS JUIF CANADIEN

et son Bulletin du Cercle Juif de Langue Française, souhaitent

une **BONNE** et **HEUREUSE ANNEE** à tous leurs

coreligionnaires, et dans un esprit **OECUMENIQUE** à tous

leurs concitoyens de toutes religions, à l'occasion de la Fête de

**ROSH HASHANAH — NOUVEL AN 5734**

### NOMINATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Congrès Juif Canadien a le plaisir d'apprendre que M. le Premier Ministre Robert Bourassa, vient de désigner le Dr. André Aisenstadt à titre de membre du Conseil des Gouverneurs de l'Université de Montréal.

Egalement, M. Joseph Besso, déjà auparavant membre du même Conseil, a été redésigné au même titre pour une nouvelle période de deux ans.

A Messieurs André Aisenstadt et Joseph Besso, le Congrès Juif Canadien et le Bulletin du Cercle Juif présentent leurs sincères félicitations et meilleurs vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions.

### BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANÇAISE

Publié par le

**CONGRÈS JUIF CANADIEN**

1590 Avenue McGégor

Montréal H3G 1C5 Tél. 931-7531

Rédacteur en chef:

**Me VITTORIO RODRIGUEZ**



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION  
LE MINISTRE

MESSAGE A LA COMMUNAUTE JUIVE

DE L'HON. JEAN BIENVENUE, MINISTRE DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC

A l'occasion de "Rosh Hachana", je désire exprimer à tous mes concitoyens membres de la communauté juive de Montréal, par l'intermédiaire du "Bulletin du Cercle Juif de langue française", mes vœux les plus sincères pour l'année 5734.

Je veux me féliciter avec vous de ce que votre attachement à des traditions millénaires, qui a été de tout temps, un signe distinctif de Judaïsme, ne vous a jamais empêchés, au contraire, de vous engager totalement dans le mouvement de pensée et d'action contemporain, et que la solidarité naturelle qui vous unit, ne vous a jamais empêchés non plus de ressentir les besoins des communautés dans lesquelles vous vivez, et de participer aux efforts collectifs vers le progrès et la paix.

Je souhaite en particulier la plus grande réussite à l'équipe du "Bulletin du Cercle Juif de langue française", qui, sous les auspices du Congrès Juif Canadien, travaille sans relâche au développement et au renforcement des liens spéciaux qui doivent vous unir à l'ensemble de la communauté francophone du Québec.

*Jean Bienvenue*

Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël ont l'honneur d'annoncer la nomination de M. Ariel P. Aran au poste de Consul Général d'Israël à Montréal, en remplacement de notre ami M. David Ephrati, précédent Consul Général qui vient d'être transféré au Ministère des Affaires Étrangères en Israël.

Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël ont le plaisir d'inviter tous les lecteurs du Bulletin du Cercle Juif à la réception qui sera offerte au siège du Congrès Juif Canadien, 1590 Avenue McGregor, Edifice Samuel Bronfman, en son Grand Salon, en l'honneur de M. Ariel P. Aran, Consul Général d'Israël, et Mme Aran le 9 Octobre 1973 à 20 H 30.



*Hon. Jean Bienvenue, Ministre de l'Immigration du Québec*

## **"L'ACCORD" "Soirée Israélienne"**

"L'ACCORD" est une association à caractère multiculturel, fondée il y a 25 ans par sa directrice actuelle Mlle Georgette St-Jean.

Les objectifs de "L'ACCORD", qu'il atteint d'ailleurs avec succès, ont été et sont de promouvoir l'amitié, la fraternité et l'échange de valeurs culturelles, entre canadiens et néo-canadiens et surtout québécois-français.

"L'ACCORD" en effet est principalement, sinon entièrement d'expression française.

Le Samedi 1er Septembre à partir de 20h 30, "L'ACCORD" organisa une "soirée israélienne".

Quoique la salle de réunions ne fut point climatisée, les invités et amis de "L'ACCORD" y affluèrent: quelques 200 personnes.

La salle était décorée aux couleurs et avec des vues et des fleurs provenant d'Israël.

Après avoir dansé jusqu'à 22 h 15, le public assista à la représentation organisée par M. Michael Ruben et Berl Nadler qui donnèrent un récital de guitare acoustique et initièrent le public au folklore de Tel-Aviv, Jérusalem et autres villes d'Israël.

Ils furent ensuite rejoints par Mlle Judith Solomon, qui invita tout le monde à danser avec elle, la danse nationale israélienne la "Hora".

*(Lire la suite à la page 4)*

## RADIO TÉLÉVISION POPULAIRE

Jusqu'aujourd'hui nous étions habitués à suivre des programmes de radio-télévision semi-étatiques ou privés, qui dispensaient à notre population ce que les producteurs et réalisateurs voulaient bien leur imposer.

Ces programmes dont certains excellents, instructifs et intéressants — tels que ceux de Radio-Canada — et d'autres souvent vides de sens parce que ne diffusant que de la musique plus ou moins choisie — et moins que plus — sont jusqu'aujourd'hui d'une manière générale, entrecoupés d'une publicité aussi naïve que souvent importune ou nocive.

Il apparaît trop souvent, que le programme radio-télévisé est conçu en vue de rendre service plutôt aux "commanditaires", qu'à la population.

\* \* \*

En fait, ce moyen de communication fait partie intégrante du système de la "société de consommation", dans laquelle la population joue le rôle de cobaye récepteur, dont on veut provoquer les réactions. Réactions, qui souvent doivent inciter à la dépense, à l'achat d'un produit qui n'est pas meilleur qu'un autre, ou de conseiller de s'endetter auprès de certaines Compagnies de finances, pour créer et satisfaire des désirs qui ne sont point des nécessités.

Cet état de choses, pose une question très importante et primordiale pour l'évolution de la société québécoise. Celle de savoir si elle doit continuer à demeurer sous l'influence d'un système de radio-télévision qui opère dans un but dirigé, égoïste et presque toujours lucratif, ou, si une nouvelle formule ne devrait pas être recherchée, dans la participation et la direction, confiées à la population et s'adressant directement à celle-ci.

De très nombreux problèmes, tels que l'Éducation, les Droits de l'Homme, ceux linguistiques, la pollution, sont de temps en temps, sinon très rarement, exposés et discutés dans nos radios-télévisions actuelles, par des spécialistes ou de pseudo-spécialistes et qui, en tous cas, ne reflètent pas les préoccupations et les souhaits de la population québécoise, exprimés par celle-ci et s'adressant également à celle-ci.

Vouloir diriger la pensée publique par la radio-télévision, au gré de certains — appelons-les spécialistes — ou au gré de certains groupes financiers qui font de la radio-télévision un moyen purement publicitaire de leur entreprise commerciale, constitue une atteinte directe et néfaste, portée à la population Québécoise. Elle est ainsi obligée d'entendre et de voir ce qu'on veut bien lui faire entendre et voir, et en voie de conséquence, elle finit inconsciemment par penser et agir comme on entend la faire penser et agir.

Cette tactique d'influencer la pensée populaire, constitue à n'en point douter une atteinte à la *liberté individuelle* et aux Droits de l'Homme en général.

Lorsqu'en effet la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les divers Codes des Droits de l'Homme promulgués au Canada — nous attendons toujours avec impatience celui du Québec — placent comme premier postulat "*la liberté de pensée*", cette liberté cesse du jour où la "pensée" est radio téléguidée dans un sens opportuniste bien déterminé, plutôt qu'indépendant et libre.

\* \* \*

Entre ces deux systèmes de radio-télévision, soit celui national tel que Radio-Canada, et celui privé purement lucratif, existe un grand vide: celui de la radio-télévision *populaire* créée et dirigée par la *population* et s'adressant directement à celle-ci.

En effet, le peuple connaît bien mieux ses besoins, aussi bien intellectuels que moraux et matériels, que l'administration de l'un ou l'autre des systèmes radio-télévisés actuels.

\* \* \*

C'est dans cet ordre d'idées que la nécessité d'un deuxième poste de langue française, devint de plus en plus pressante dans l'Outaouais.

La "Coopérative de Télévision de l'Outaouais", présenta donc une demande de permis d'opérer une nouvelle station de télévision de langue française, dirigée par des groupes populaires de la région et qui reçut l'appui d'à peu près toute la population de celle-ci.

(Lire la suite à la page 5)

## LE TRÈS HONORABLE LOUIS ST-LAURENT, C.R. ANCIEN PREMIER MINISTRE DU CANADA N'EST PLUS

Un télégramme de condoléances et de sympathie du Congrès Juif Canadien, a été adressé à la famille de feu le Très Hon. Louis St-Laurent, C.R. rappelant l'immense contribution faite par l'ancien Premier Ministre au Canada.

Signé par M. Sol Kanee, Président National du Congrès Juif Canadien, et M. Saul Hayes, C.R., Vice-Président Exécutif du Congrès Juif Canadien, ledit télégramme se lit comme suit:

*"Les Officiers et les Directeurs du Congrès Juif Canadien, pleinement conscients des contributions apportées par M. Louis St-Laurent dans toute une vie dédiée à servir sa patrie, se font l'écho des sentiments exprimés à la Chambre à l'occasion de son décès et vous adressent en leur nom personnel et de la part de ladite Communauté Juive du Canada leurs expressions de sympathie. Le souvenir de ses réalisations constitue un hommage éternel à sa mémoire."*

## "L'ACCORD" . . .

(Suite de la page 3)

Les spectateurs furent également invités à déguster les mets typiquement israéliens: "hummus et pita".

La soirée se poursuivit grâce aux guitares de Messieurs Michael Ruben et Berl Nadler.

Les invités juifs et non-juifs provenant de toutes les classes et de toutes les ethnies du Québec, réunis sous le signe de l'amitié et de la fraternité sincères, se quittèrent satisfaits et souvent émus, souhaitant qu'une autre soirée telle que celle-ci, soit organisée.

La réussite de cette soirée est due entre autres et surtout à Mlle Bernadette Marcelet, Présidente du Conseil d'Administration de L'Accord, à Mlle Georgette St-Jean sa fondatrice Directrice et à M. Jean-Guy Tremblay publiciste.

Le Congrès Juif Canadien adresse à L'ACCORD ses félicitations, non seulement pour la réussite de sa soirée israélienne, mais également et surtout pour les principes de multiculturalisme, de fraternité et d'amitié qui le guident.

# SCOUTISME OECUMENIQUE

## Le "224ème Groupe des Scouts Sépharades du Québec"

Le 6 Mars 1973, l'Association Sépharade Francophone de Montréal signa un accord avec l'Association des Scouts du Canada — Québec — anciennement dénommée Scouts Catholiques de Montréal, aux termes duquel un groupe de scouts juifs sépharades, dénommé désormais "224ème Groupe

des Scouts du Québec", constituera au sein de l'Association des Scouts du Canada un groupe associé et intégré.

Le protocole d'entente signé à cet effet est ainsi conçu :

"PROTOCOLE D'ENTENTE PERMETTANT AU GROUPE SCOUT 224e SEPHARADE D'ETRE MEM-

BRE DES SCOUTS DE MONTREAL".

### Scoutisme Oecuménique

"Considérant que l'A.S.C. — District de Montréal — communément appelé les Scouts de Montréal est une association scoute canadienne, de foi catholique et d'expression française;

Considérant que dans un esprit oecuménique, les Scouts de Montréal sont ouverts à tout groupement scout de diverses religions;

Considérant que la recherche de Dieu est un des cinq buts du scoutisme;

Considérant que les Scouts de Montréal ont la mission d'intégrer dans leur rang tout groupement d'expression française;

Les Scouts de Montréal acceptent comme membres le 224e groupe sépharade, lui accordent tous les privilèges dont jouissent les unités du district et les soumettent aux mêmes obligations que celles-ci.

Compte tenu que la religion vécue dans le groupe 224e Sépharade sera la religion juive;

Compte tenu que les animateurs de ce groupe seront juifs;

Compte tenu qu'il devait y avoir au sein de ce groupe au moins un aumônier (Rabbin);

Compte tenu que ce groupe, s'il le désire, pourra porter comme insigne au lieu de la croix de Jérusalem, l'insigne du bureau mondial du scoutisme.

En foi de quoi, nous signons:

Pour le groupe 224e Sépharade

Le coordonnateur de groupe:

M. Robert Lévy

Pour les Scouts de Montréal

Le commissaire de district:

\* \* \*

### "Naissance du 224ème Groupe Sépharade des Scouts du Canada"

"Tout le monde connaît ce merveilleux mouvement de jeunes qui s'appelle "Eclaireurs Israélites de France."

En Algérie, au Maroc, en France, cette association a formé un grand nombre de chefs compétents dont certains occupent aujourd'hui des positions clefs dans les organismes communautaires tant en France qu'en Israël et au Canada.

(Suite et photo à la page 6)

### EDITORIAL . . .

(Suite de la page 4)

Cette nouvelle formule coopérative de radio-télévision, animée d'un réel désir et d'une volonté tenace, de faire que la population francophone de l'Outaouais s'adresse à elle-même directement par les ondes, réussira assurément à s'imposer et rendre les services que l'on attend d'elle.

\* \* \*

Dans le même ordre d'idées, une Coopérative est en voie de création à Montréal, sous la dénomination de "Coopérative de Télévision de Montréal" à la suite de la déclaration faite par le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne (CRTC) attestant "être prêt à recevoir des demandes pour une troisième station de télévision de langue française à Montréal et ce, le ou avant le 29 juin 1973".

Le 4 Avril 1973, la Fédération professionnelle des Journalistes du Québec (FPJQ) lançait l'idée "d'une télévision qui fonctionnerait sur une base coopérative" en s'inspirant de l'expérience de la coopération de télévision de l'Outaouais.

Le territoire de cette Coopérative de Télévision de Montréal se divisera en 17 zones et des assemblées d'organisation ont déjà eu lieu à St-Jérôme, Repentigny, St-Hyacinthe, Granby, Valleyfield, St-Jean et Tracy. En chacune de ces localités, l'idée de la coopérative et les structures proposées ont recueilli l'enthousiasme des participants, et un conseil provisoire y a été formé afin de poursuivre l'édification et l'exécution locales du projet.

Ainsi que nous l'avons exposé ci-haut, c'est la population qui constituera en définitive le "tout" de cette Coopérative en désignant ses représentants, ses professionnels, ses cadres et surtout en choisissant ses programmes.

Un conseil d'administration provisoire a déjà été formé comprenant des professeurs, des journalistes, des directeurs éducatifs, des réalisateurs, des personnalités représentant des organisations montréalaises, tel que le Congrès Juif Canadien, Région de l'Est.

Procurer des moyens d'expressions et d'échanges à des groupes, aider à relier entre elles des unités sociales isolées, fournir au public des occasions de définir ses objectifs, nous paraissent autant de raisons justifiant la création d'un poste de télévision de type coopératif. Une programmation équilibrée nous paraît devoir se concentrer sur trois aspects principaux: informations, culture populaire et éducation, divertissements. La Coopérative de Télévision de Montréal entend donc améliorer le service public existant, en favorisant une participation authentique de la population desservie.

\* \* \*

Le Congrès Juif Canadien, obéissant à ses principes immuables démocratiques et à celui de la libre expression par la population québécoise, de ses problèmes et de ses aspirations, qu'elle veut porter à la connaissance du public en vue de leur solution et réalisation — le Congrès Juif Canadien disons-nous — a déjà appuyé très fortement, la création de ce poste populaire que sera la Coopérative de Télévision de Montréal de langue française.

Comme toujours le Congrès Juif Canadien adopte cette attitude parce que cette Coopérative de Télévision de Montréal répond assurément aux aspirations de la population québécoise francophone.

# "LE MONDE CHRÉTIEN ET ISRAËL"

Conférence donnée par Dom Jean-Anselme Mathys, O.S.B.

Cellerier de l'Abbaye de Saint-Benoit-du Lac

— Séminaire de l'Organisation Hadassah-Wizo du Canada —

Le Rév. Père Dom J. A. Mathys, o.s.b., connu pour sa compétence sur les questions touchant les relations juéo-chrétiennes, fut prié par l'Organisation Hadassah-Wizo de donner en anglais une conférence lors de son Séminaire tenu à Montebello.

"Ce fut une agréable surprise pour moi d'être invité par l'Organisation Hadassah-Wizo du Canada à prendre part à ce très intéressant Séminaire à Montebello. En fait, je me sens comblé d'être appelé à vous parler aujourd'hui sur un sujet tellement vaste "Le monde chrétien et Israël" et qui de prime abord paraît inépuisable.

Il comprend l'histoire des relations humaines, entre le peuple juif éparpillé à travers le monde depuis le second siècle et tous les autres peuples avec lesquels il fut en contact, parfois pour son bonheur, mais malheureusement, le plus souvent pour son malheur.

Vous n'attendez point d'un moine Bénédictin membre de l'Eglise Catholique, dont le genre de vie est profondément enraciné dans la tradition occidentale chrétienne depuis le 6ème siècle et qui n'est point un historien, de résoudre toutes les difficultés inhérentes à la question posée.

En conséquence, je limiterai mes remarques à certains aspects théologiques du problème ainsi qu'à certains souvenirs personnels de mes contacts avec le peuple juif au Canada, aux Etats-Unis et même en Israël que j'ai eu le plaisir de visiter trois fois déjà, depuis 1967.

Vous savez parfaitement que sa Sainteté le Pape Jean XXIII convoqua un Concile Oecuménique de l'Eglise appelée Vatican II. Parmi les 16 documents officiels publiés par le Concile, il en existe un intitulé: "Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes". Les chapitres 4 et 5 de ce document traitent entièrement des "LIENS SPIRITUELS QUI RELIENT LE PEUPLE DU NOUVEAU TESTAMENT AUX RACINES D'ABRAHAM".

Nous nous référerons souvent à cet important document qui ouvrit une nouvelle voie dans les relations entre Chrétiens et Juifs. Nous vous prions de nous excuser si par un souci de pré-

cision, nous lisons directement du texte imprimé.

"Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux Chrétiens et aux Juifs, le Concile veut encourager et recommander entre eux, la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel".

Les mots que je viens justement de citer sont ceux de la Déclaration "NOSTRA AETATE" mais j'insiste qu'il ne faut point l'isoler de l'enseignement général de Vatican II, ainsi

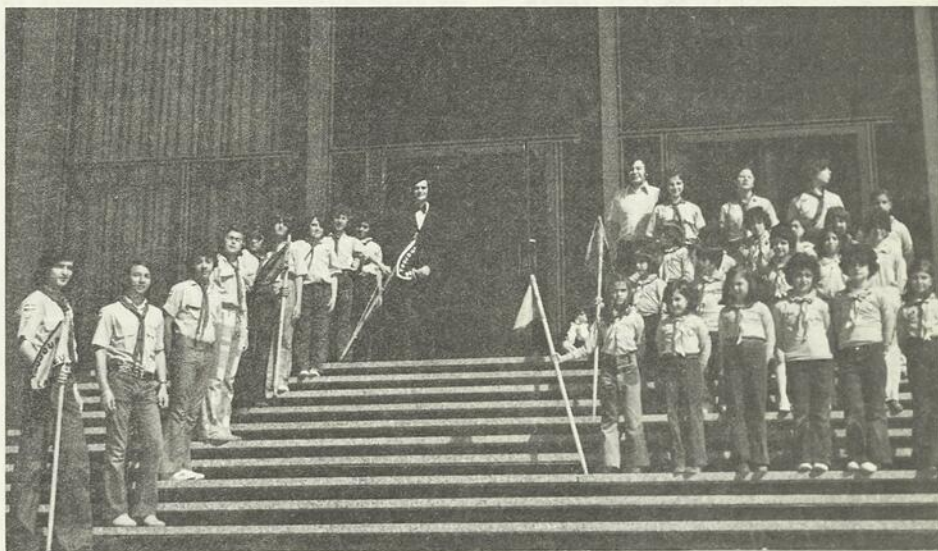
que malheureusement certains le font. Je prendrai également la liberté de citer certains extraits de la Constitution intitulée "LUMEN GENTIUM" et de la Constitution de "DIVINE REVELATION". Dans ces deux constitutions, vous découvrirez l'esprit réel de l'Eglise Catholique d'aujourd'hui.

"A toute époque, à la vérité, et en toute nation, Dieu a tenu pour agréable quiconque Le craint et pratique la justice (cf. Act. 10.35). Cependant, il a plu à Dieu que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut

(Lire la suite à la page 7)

## SCOUTISME SÉPHARADE...

(Suite de la page 5)



Scouts Juifs Sépharades représentant le 224ème Groupe des Scouts Sépharades du Canada — Québec — formant la garde d'honneur à l'entrée du Centre Saidye Bronfman, lors de l'arrivée de M. René Didier, Sous-Ministre de l'Immigration du Québec le 10 Juin 1973. Au haut du perron M. R. Lévy, Secrétaire administratif de l'Association Sépharade Francophone.

Inspirée par ce bel exemple, la Commission Jeunesse de l'Association Sépharade Francophone a entamé, il y a environ un an, des négociations avec l'association des Scouts du Canada et du district de Montréal afin de mettre sur pied les structures d'un mouvement scout juif francophone.

Les entretiens qui eurent lieu avec les responsables des scouts de Montréal furent empreints de cordialité de confiance et de compréhension mutuelles

et la perspective d'affilier un groupe juif au sein d'un mouvement catholique et d'expression française a surpris autant qu'intéressé les dirigeants de ce groupement.

Un protocole d'entente entre les deux associations — texte ci-haut — est aussi intervenu garantissant le bon fonctionnement et la viabilité de cette expérience. Bien entendu, toutes les précautions avaient été prises pour

(Lire la suite à la page 7)

## "LE MONDE CHRÉTIEN" . . .

séparément, hors de tout lieu mutuel; il a voulu au contraire en faire un Peuple qui Le connaîtrait selon la vérité et Le servirait dans la sainteté. C'est pourquoi il S'est choisi le Peuple d'Israël pour être Son Peuple avec qui il a fait Alliance et qu'il a progressivement instruit, se manifestant, lui-même et son dessein, dans l'histoire de ce Peuple et se le consacrant. "Voici venir des jours, dit le Seigneur, où je concluerai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une Alliance Nouvelle! . . . Je mettrai ma loi au fond de leur être et je l'écrirai sur leur coeur. Alors, je serai leur Dieu et eux seront mon Peuple. Tous me connaîtront du plus petit jusqu'au plus grand, dit le Seigneur" (Jér.31,31-34) — (Extraits de la Constitution sur l'Eglise "Lumen Gentium" No. 9).

\* \* \*

Ainsi qu'un Gouvernement ne peut changer d'un jour à l'autre le mode de pensée de son peuple, également le Concile Vatican ne peut corriger des préjugés qui datent depuis des temps immémoriaux. Lorsque nous considérons ce qui a été réalisé depuis le 28 Octobre 1965, date de la promulgation de la Déclaration, nous pouvons vivre en effet avec l'espoir et dans l'attente de relations meilleures d'un dialogue avec le peuple juif.

Récemment, le Professeur Samuel Sandmel, auteur de "Nous Juifs et Chrétiens" — "Nous, Juifs et Jésus" — "Le Génie de Paul" — "Hérode: Profil d'un tyran", suggéra avec d'autres savants érudits juifs de reconsidérer sérieusement la pensée juive envers la Chrétienté. Le fait que je suis ici, m'adressant à vous, est plus éloquent que n'importe quelle raison, qui prouverait que quelque chose a changé dans la direction indiquée par le Prof. Sandmel.

Tous les chrétiens réalisent aussi bien que la Synagogue, que leur message ne doit point se répandre par la violence ou la force, mais bien par opération de l'esprit de Dieu et de l'Amour fraternel de l'humanité (Lévitique 19,18).

En ce qui concerne l'Eglise, je cite un texte officiel:

"En outre, l'Eglise, qui réprouve toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs, et poussée, non par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Evangile, déplore les haines, les persécutions et toutes les manifestations d'antisémitisme, qui,

(Suite de la page 6)

quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les Juifs".

"Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu. La relation de l'homme à Dieu le Père et la relation de l'homme à ses frères humains sont tellement liées, que l'Ecriture dit: "Qui n'aime pas ne connaît pas Dieu" (1 Jean, 4,8) — NOSTRA AETATE (Vatican II).

La question est en conséquence débarrassée de toutes théories ou coutumes qui mèneraient à une distinction entre hommes ou peuples, en ce qui concerne leur dignité humaine et les droits qui en découlent.

En conséquence, l'Eglise réprouve donc, en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation exercée envers des hommes en raison de leur race, de leur couleur, de leur classe ou de leur religion. (cf. NOSTRA AETATE, par. 5).

Il ne fait aucun doute que la fondation de l'Etat d'Israël, dont nous célébrons le 25ème anniversaire avec joie, est une réalisation pour le Peuple juif, mais aussi bien pour la foi des autres religions.

Depuis qu'Israël exerce sa souveraineté sur des hommes et des femmes de différentes croyances réunis dans ce territoire, que nous avons toujours appelé Terre Sainte, est née une responsabilité morale pour l'individu juif aussi bien que pour l'Etat d'Israël.

## SCOUTISME SÉPHARADE . . .

conserver à ce mouvement un caractère spécifiquement juif. Et c'est ainsi que les premiers scouts juifs d'expression française ont vu le jour sous le nom de 224e Sépharade.

Toujours à la pointe du progrès, l'Association Sépharade Francophone après la création de l'Ecole Maimonide, première institution juive de langue française à une époque où la majorité des immigrants choisissent de s'assimiler à l'élément anglophone, franchissait ainsi une nouvelle étape dans ses efforts pour s'intégrer à la majorité francophone.

### Les Programmes:

La Commission Jeunesse a pour tâche de fournir les animateurs, l'aumônier et les programmes.

Les Scouts du Canada outre les pro-

Je ne mentionnerai point de noms afin de ne point en négliger certains, mais il est un fait qu'il existe aussi bien à Jérusalem qu'à Tel-Aviv et dans d'autres villes d'Israël, des groupes travaillant en vue de promouvoir un esprit d'amour fraternel et de tolérance entre juifs, musulmans et chrétiens.

Je reviens en effet d'un voyage de la Terre des Prophètes et de Jésus de Nazareth, avec le sentiment que la patience et la compassion, la foi et la détermination, aboutiront à cet état de compréhension qui fera que tous les habitants de cette région juive, musulmane et chrétienne, réaliseront qu'ils sont tous membres d'une grande famille, tous créés à l'image de Dieu et assumant la précieuse responsabilité de choisir la vie et non la mort, le bien et non le mal, la paix et non la guerre.

Un pressant besoin de paix est profondément nécessaire non seulement en Israël mais à travers le monde entier. Notre propre pays n'y fait point exception ainsi que vous le savez bien.

Tous les hommes et femmes qui comprennent ce besoin urgent, doivent être félicités pour leurs efforts et je dois féliciter la Hadassah-Wizo en particulier.

\* \* \*

En vertu du même souci de précision, je voudrais me référer à quelques manifestations concrètes, de dialogue judéo-chrétien, qui eurent lieu après le Concile de Vatican II.

## AU CANADA

Une Déclaration Conjointe de l'Eglise Unifiée du Canada et de la B'nai B'rith; une Déclaration du Primat de

(Lire la suite à la page 8)

(Suite de la page 6)

grammes scouts qu'elle met à la disposition du 224ème Groupe Scout Sépharade, fait parvenir à chaque enfant le Journal Télé-Scout, et pour les animateurs les revues "Le point", "Carrefour" et "Mini-Carrefour", des programmes de formation de cadres dans les locaux de la C.B.C.M. sont aussi disponibles.

Aujourd'hui le 224e groupe Sépharade comprend:

1) des enfants de 8 à 11 ans — programme louveteaux —

2) des enfants de 11 à 13 ans — programme éclaireurs —

Ces programmes sont basés sur la méthode du scoutisme, adaptée au rythme, aux besoins actuels et à nos valeurs traditionnelles juives et sépharades.

## "LE MONDE CHRÉTIEN" . . .

l'Eglise Anglicane du Canada relative à "KEY 73"; le travail très appréciable du Centre MI-CA-EL de Montréal, dirigé par Sr. Marie-Noëlle de Baillehache: l'inspiration de plusieurs activités du dialogue à Montréal et dans son district durant plusieurs années; Mi-Ca-El, Notre-Dame de Sion, 4661 Chemin Queen Mary, Montreal 247.

Une Assemblée de Comité Conjoint travaille depuis 10 ans à Toronto (Eglise Catholique et Anglicane et Congrégations Juives).

Le Cercle du Roi-David fondé le 10 janvier 1968 à Montréal, en vue d'un dialogue judéo-chrétien et spécialement avec la Communauté Juive Sépharade.

L'inauguration par le Ministre de l'Education du Gouvernement de Québec, de l'Ecole Maimonide à Montréal, créée par l'Association Sépharade Francophone.

Une série de conférences sur le Judaïsme, organisées par les Universités de Montréal, McGill, et le collège Loyola.

Une Assemblée générale de protestations contre les persécutions dont sont l'objet les Juifs de Syrie, le 27 Juin 1972 en l'Hôtel Bonaventure et au cours de laquelle Dom J. A. Mathys, o.s.b., prononça l'invocation.

### A ROME

Une contribution très appréciée de l'Eglise Catholique, fut la fondation par feu le Cardinal Augustin Bea avec la bénédiction de S.S. le Pape Paul VI de "l'Office du Vatican pour les relations judéo-catholiques". Cet Office, sous la haute direction du Père Cornelius Rijk, assumait la synchronisation des Juifs et Chrétiens à travers le monde. Depuis 1967 l'office publie une très importante publication en français et en anglais, intitulée "SIDIC" (disponible au Canada à raison de \$3,00 par an au No. 10631 de la Rue Vianney, Montréal 360) et aussi chez J. H. Henderson, 3727 118th Street, Edmonton, Alberta.

### EN FRANCE

Le Congrès Biblique de l'Université de Strasbourg (5-9 Septembre 1972). Les 150 spécialistes qui y travaillèrent provenaient de France, d'Italie, d'Espagne, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, de Ghana, du Luxembourg, d'Israël . . . Y étaient également présents le Grand Rabbin Warshawki de Strasbourg et le Prof. R. Goetschel de l'Université de Paris, ainsi que le Père Benoit, o.p., Directeur de l'Ecole Biblique de Jérusalem et le Père Kurt Hruby de l'Institut Catholique de Paris.

(Suite de la page 7)

Est-il nécessaire de rappeler la récente déclaration des Evêques de France condamnant l'antisémitisme?

A Marseille — France — le "Comité International de Liaison pour Juifs et Chrétiens", s'est réuni du 18 au 20 Décembre 1972.

Ce fut la seconde réunion annuelle du Comité, constitué à la suite de la recommandation faite par la Consultation Judéo-Catholique, tenue à Rome en Décembre 1970.

Le Comité de Liaison est composé de: *membres Catholiques:*

Mgr. Roger Etchegacay, Archevêque de Marseille; Mgr. Francis Mugavero, Evêque de Brooklyn; le Père Jérôme Hamer, secrétaire général du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens; le Frère Bernard Dupuy, secrétaire de la Commission des Evêques pour les relations judéo-chrétiennes en France; le Frère Cornelius Rijk, du Secrétariat de l'Unité des Chrétiens au Vatican à Rome.

*Les membres Juifs* représentant le Comité International Juif pour les consultations inter-religieuses sont: le Rabbin Balfour Brickner, directeur général des relations inter-religieuses, Union des Congrégations Américaines Hébraïques de New York; le Dr. Gerhart Riegger, secrétaire général du Congrès Juif Mondial de Genève; le Dr. Joseph Lichten du Conseil de la Ligue anti-diffamation de la B'nai B'rith à Rome; le Rabbin Henry Siegman, Vice-Président Exécutif du Conseil des Synagogues d'Amérique à New York; le Rabbin Mark Tannenbaum, Directeur National pour les affaires inter-religieuses du Comité Juif Américain, New York; le Prof. Zwi Werblowsky, Président du Conseil Juif pour les relations inter-religieuses, Jérusalem, Israël.

### EN ESPAGNE

Le 14 Novembre 1971, un Séminaire se tint à Tolède afin de célébrer le 10ème anniversaire de la Fondation de l'Association de l'Amitié Judéo-Chrétienne en Espagne.

### EN BELGIQUE

A Bruxelles, du 17 au 19 Novembre 1971, se tint la 15ème Assemblée du Comité International Consultatif des Organisations pour la coopération judéo-chrétienne.

### EN HOLLANDE

Un Conseil pastoral de l'Eglise Catholique de Hollande tint un Séminaire spécial du 5 au 8 avril 1970, à Noordwijkerhout, qui émit des recommanda-

tions importantes sur les relations judéo-catholiques.

### A ROME

En Avril 1969, 21 experts catholiques représentant 14 pays invités par "l'Office du Vatican *des relations judéo-catholiques*", rédigea un rapport spécial traitant de la manière de mettre en pratique les recommandations du Vatican "NOSTRA AETATE".

### EN COLOMBIE

A Bogota, les 20 et 21 Août 1969, se tint un très important séminaire présidé par le Cardinal Henriquez de Santiago. Le Rabbin L. Klenicki d'Argentine inaugura la session par un historique des relations judéo-chrétiennes.

### AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

En Décembre 1969, les Evêques de l'Eglise Catholique promulguèrent des instructions claires et nettes en vue du dialogue judéo-chrétien. Les plus en vue dans cette entreprise sont les diocèses de New York, Brooklyn et Rockville. Le Père E. H. Flannery de Seton Hall, Pennsylvania, est le coordinateur de ces activités.

### EN ISRAËL

Le voyage historique du Pape Paul VI en Janvier 1964, en Israël et à Jérusalem, durant le Conseil de Vatican II, fut le point culminant d'une série d'efforts qui débutèrent sous le Pape PIE XII et qui furent suivis avec succès par le Pape Jean XXIII et l'actuel successeur le Pape Paul VI.

Le Séminaire Oecuménique Chrétien de Tantour (entre Jérusalem et Bethleem) créé lors du voyage du Pape Paul VI.

Le fameux "Oulpanim" organisé au Couvent "Ecce Homo" à Jérusalem par les Soeurs de Notre-Dame de Sion, où des Juifs et des Chrétiens étudient l'arabe et les Chrétiens et les Arabes étudient l'hébreu.

La Maison "St-Isaïe" — le Centre "Neve Shalom" — dirigée par les Frères Dominicains; le Club St-Jacques à Tel-Aviv — le Club de l'Arc-en-Ciel à Jérusalem — la Fraternité de recherches théologiques oecuméniques.

Chacune de ces organisations fournit à sa manière une sincère contribution au dialogue judéo-chrétien.

\* \* \*

1— Puis-je modestement suggérer que nous, Juifs et Chrétiens, devrions essayer de coopérer plus intimement non seulement ici, mais également dans toutes les autres régions où une évolution technique et sociale se poursuit?

2— Une pareille entreprise contribuerait à une appréciation plus exacte

(Lire la suite à la page 9)

# Langue d'expression ou de communication

par ROBERT DUBUC  
Banque de Terminologie  
Université de Montréal

\* \* \*

Dans sa 366<sup>ème</sup> année d'existence, le Québec traverse sa crise d'adolescence. Comme l'adolescent, face au défi de la croissance et du développement, il éprouve une sorte de panique ou d'angoisse qu'il cherche à contrebalancer par une recherche avide de sécurité.

C'est ce besoin de sécurité qui se traduit par le désir de se replier sur soi, de trouver en soi des raisons d'exister en se libérant des tutelles trop contraignantes et des concurrentes trop fortes, ou qu'on craint telles.

Le problème au fond en est un de recherche d'identité. Comme l'adolescent, nous Québécois, nous avons besoin de nous définir et d'être rassurés sur la qualité de ce que nous sommes.

## Le problème de notre identité

Or, que sommes-nous et que voulons-nous être? Par-dessus tout, nous tenons à prendre nos distances à l'égard de ceux qui exercent sur nous leur influence: d'une part les Américains et d'autre part les Français. Nous ne voulons être ni Américains, ni Français. Nous nous voulons spécifiquement Québécois. Dans ce contexte, la langue que nous utilisons devient le pôle d'attraction autour duquel gravitent tous les éléments qui vont contribuer à nous définir. C'est par elle que nous nous distinguons, c'est par elle que nous nous affirmons, d'où la tentation d'en faire notre petite créature à notre image et à notre ressemblance. Craintifs devant la concurrence, nous sommes enclins à opter pour l'affirmation dans l'isolement. De là, la tendance chez certains à vouloir parler "québécois" et non plus français.

Pourtant, toute notre histoire, comme peuple, est jalonnée par les témoignages de fidélité à la langue française. D'ailleurs, notre littérature jusqu'à une date récente a été française et, dans ses meilleurs éléments, elle le demeure. Notre enseignement, nos échelles de valeur ont également été très fortement marqués par la culture française. Notre patrimoine culturel et linguistique, en tant que québécois, est essentiellement français. Pourquoi faut-il, au moment où l'arbre québécois commence à donner des signes de vigueur, le déraciner de cet humus pour le planter dans une terre en friche? La raison, c'est une crainte déraisonnée de la concurrence "française"...

## La légitimité de l'expression

On ne peut contester à personne le droit de s'exprimer avec les moyens dont il dispose. La langue d'expression,

c'est au niveau brut, pour ne pas dire brutal, une sorte de cri du ventre par lequel l'être cherche à se délivrer de ses angoisses ou de sa souffrance ou à exalter sa joie, son plaisir.

A cet égard, les vociférations, le langage brut du Québécois ont droit de cité au niveau de la langue d'expression. Ces clameurs contre la situation pénible qui nous est faite, il faut avoir le courage de les entendre. Les monologues d'Yvon Deschamps, le théâtre de Temblay, pour ne citer que ces exemples, préfèrent ce "cri du ventre" qu'il nous faut pousser pour exorciser nos démons intérieurs. Il faut que ça sorte, comme on dit. Le parler populaire est souvent le seul véhicule d'expression capable de rendre ce cri avec l'intensité voulue. Comme Canadiens-français, il est difficile de rester in-

## "LE MONDE CHRÉTIEN" ...

de la dignité de la personne humaine, promouvrait les bénédictions de la Paix et appliquerait ces principes à la vie économique et sociale et au progrès des Arts et Sciences.

3— Nous devrions tous, travailler ensemble pour relever les afflictions de nos temps, la pauvreté, la carence de logement et la distribution inégale du bien-être.

4— Pourquoi ne devrions-nous pas nous unir dans une action commune contre la pollution de la morale, qui est beaucoup plus désastreuse et coûteuse que la pollution de l'air, de l'eau ou du sol? Pourquoi ne renouvellerions-nous pas nos pensées et nos âmes dans l'esprit des Prophètes d'Israël?

5— De grands maux requièrent de grands remèdes. Nous croyons au même Dieu Puissant Eternel, Créateur du Ciel et de la Terre. Pourquoi ne pourrions-nous pas, de tout notre cœur et de toute notre âme, prier les uns pour les autres et un certain jour, *même prier ensemble?*

sensibles au drame — notre drame collectif — qui sous-tend toute cette littérature. Il y a de la vérité là-dedans. Toute vérité appelle le respect.

## La valeur de la communication

Mais, dans une société évoluée, la langue ne peut servir qu'à crier; elle est d'abord instrument de communication. Nous tenons les uns aux autres par le langage. C'est justement l'aptitude d'une langue à la communication qui en fait la valeur. C'est la langue qui fait de moi un être civilisé, parce qu'elle repose sur une convention qui m'est extérieure et à laquelle souscrivent mes semblables.

C'est pourquoi la langue que l'école doit enseigner et utiliser doit être la langue de communication, elle dont la fonction primordiale est de dilater l'être, de l'appeler au dépassement; c'est aussi la langue que les communicateurs, qu'ils soient journalistes, annonceurs ou publicitaires, doivent employer, parce qu'ils ont pour mission de transmettre des messages entre les hommes pour qu'ils se comprennent. *Celui dont la langue est pauvre ne peut être qu'un mauvais communicateur.*

Or, le problème au Canada français, c'est qu'on a toujours voulu faire coïncider ces deux niveaux de langue. C'est la voie qui conduit à l'impasse que nous vivons aujourd'hui.

(Lire la suite à la page 10)

(Suite de la page 8)

Déjà, par l'usage quotidien des Psaumes de David dans leurs prières liturgiques, aussi bien la Synagogue que les Eglises, glorifient Dieu, bénissent Son seul Nom et implorent Sa miséricorde.

Etant un membre de l'Ordre de Bénédictin fondé par St-Benoit à Mont Cassino en l'an 529 — un ordre dont la devise est "ORA ET LABORA" — "Prie et Travaille" — et dédié à la vie contemplative, je veux que vous sachiez que très souvent je prie pour JERUSALEM, pour le PEUPLE JUIF et tous mes amis Juifs. Puis-je vous demander de faire de même pour moi et pour l'Eglise?

\* \* \*

"Puisse-t-il Vous être agréable ô Seigneur, de bénir le Peuple d'Israël et tous les autres Peuples du monde en leur accordant force et Paix.

"Soyez béni Vous, ô Seigneur, Créateur de la Paix. Amen".

## LANGUE D'EXPRESSION . . .

### Une confusion fondamentale

Si le Canadien-français ou le Québécois se sent en terre étrangère dans le français, c'est qu'on a tronqué chez nous la fonction de la langue de communication. On a voulu ramener cette dernière aux limites de la langue d'expression, c'est-à-dire qu'on a mis exclusivement sur la langue active, sans tenir compte des ressources de la langue passive. Chacun en effet connaît beaucoup plus de mots qu'il n'en utilise effectivement. Chaque jour, nous sommes les témoins du *triste spectacle* de diffuseurs (stations de radio ou de télévision) et de publicitaires qui, sous le fallacieux prétexte d'être mieux compris, ramènent la langue de leurs messages aux frontières les plus étroites de la langue d'expression. Dans l'espoir de mieux rejoindre son public, on ne veut utiliser que les mots et les tours qui lui sont familiers.

Ramener la langue de communication au niveau de la langue d'expression amène une détérioration graduelle, de cette dernière.

### Le langage repose sur une convention

Il faut se rappeler que l'essence du langage est convention. Un système de signes n'a de sens que si l'on s'entend sur leur signification. Il n'y a pas de rapport nécessaire entre un mot et la réalité qu'il désigne entre un signe et le signifié. C'est l'assentiment des intéressés qui établit le rapport.

Ce principe, qui s'applique à tout langage, vaut particulièrement pour la langue, incarnée dans une communauté humaine. La communauté québécoise, partie de la communauté francophone du monde, ne fait pas exception.

Il se crée en effet entre la communauté et la langue qui l'exprime une mystérieuse affinité.

La propriété du vocabulaire et l'orthodoxie grammaticale apparaissent donc comme les protecteurs de la valeur de communication d'une langue. En luttant pour une certaine rigueur lexicale et en défendant le code grammatical, c'est l'objectif d'une meilleure communication que nous poursuivons.

### Maîtres de notre langue

Dans le cadre de la langue de communication, le problème de notre identité apparaît mal posé. Dans les éléments qui nous définissent, la langue joue, nous l'avons vu, un rôle de premier plan. C'est elle qui nous spécifie, c'est elle qui véhicule une conception

(Suite de la page 9)

du monde et des choses qui nous est propre et nous appartient.

Une langue ne nous appartient pas par décret providentiel ou par une clause quelconque du testament d'Adam. Une langue nous appartient parce que nous la faisons nôtre, parce qu'elle s'est associée à notre vie au cours des âges, qu'elle a été le témoin des étapes décisives de la vie de notre peuple. D'où la répugnance à changer la moindre des habitudes de langage: on a l'impression de tricher, d'être jusqu'à un certain point infidèle.

Pourtant, il n'y a rien dans notre essence de Québécois qui nous fasse dire "gilet" pour "veston" et "patate" pour "pomme de terre". Ces habitudes de langage sont le fruit de circonstances et nous avons pleine liberté de les modifier si nous pensons pouvoir de ce fait améliorer la valeur de communication de notre langue.

Ce faisant on élargit non seulement son audience, mais encore ses sources d'enrichissement intellectuel. Le bassin qui nourrit six millions de personnes ne peut avoir la richesse de celui qui en nourrit 120 millions. Plus les locuteurs d'une langue sont nombreux et diversifiés, plus la langue s'enrichit et s'assouplit. C'est ce qui fait en Occident la force des grandes langues véhiculaires: l'anglais, le français, l'espagnol.

Mais lorsque l'aire d'utilisation d'une langue s'étend, elle est travaillée par deux tendances contraires: comme instrument de communication, elle tend à s'unifier pour permettre une meilleure compréhension entre ceux qui l'utilisent. Comme outil d'expression,

elle tend à se diversifier, chaque locuteur cherchant à se traduire par cette langue.

### La proie pour l'ombre

C'est l'aventure que vit le français au Canada. Tandis que certains se font les avocats de la langue de communication, d'autres sont prêts à la sacrifier dans l'espoir de mettre au point une langue dont la force expressive serait mieux adaptée à notre sensibilité.

Il est important dans cette situation de ne pas lâcher la proie pour l'ombre. Sacrifier la langue de communication au profit de la langue d'expression, c'est une forme de sabotage dont personne ne profite.

Laissons ici la parole à Antoine de Saint-Exupéry, qui n'avait rien d'un chauvin ni d'un puriste:

"Ainsi de celui qui écrit ses poèmes et tire des effets efficaces de ce qu'il triche avec des règles acceptées. Car l'effet de scandale est aussi une opération. Mais celui-là est un malfaiteur car, pour l'usage d'un avantage personnel, il brise le vase d'un trésor commun. Pour s'exprimer, il ruine des possibilités d'expression de tous, comme celui-là qui pour s'éclairer incendierait la forêt. . . Et, quand je me suis habitué aux erreurs de syntaxe, je ne puis même plus provoquer le scandale et saisir par l'inattendu. Mais je ne puis, non plus, m'exprimer dans la beauté du style ancien, car j'ai rendu vaines les conventions, tous ces signes, ces clignements d'yeux, toute cette entente, tout ce code si lentement élaboré

(Lire la suite à la page 11)

## RELATIONS CANADIENNES JUDÉO-CHRÉTIENNES

### M. Paul Tremblay, Ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège

M. Paul Tremblay qui vient d'être nommé Ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège, a tenu avant de quitter notre pays, à rendre visite au Congrès Juif Canadien en la personne de M. Alan Rose, son Directeur Exécutif Adjoint afin de faire avec lui un tour d'horizon, sur les sujets canadiens oecuméniques judéo-chrétiens.

M. P. Tremblay est convaincu que les forces morales et spirituelles des peuples sont le fondement du règlement de certains problèmes politiques internationaux, tels que le racisme, les inégalités sociales, le désarmement et le droit de survie d'une nation.

Le nouvel Ambassadeur auprès du Saint-Siège a tenu dans cet ordre d'idées, à participer à titre d'observateur,

au colloque oecuménique canadien qui se tint à Montréal.

Ce mouvement lui paraît d'autant plus important que le poids moral des Eglises sera décuplé, dit-il, le jour où leur pression sur l'opinion publique et les Gouvernements s'exercera dans l'unité. Dans ce sens, M. Tremblay ajouta que l'autorité morale de l'Eglise catholique a été particulièrement affermie par les idées émises et les directives données par Leur Sainteté Jean XXIII et Paul VI, particulièrement au Concile du Vatican II sur les relations judéo-chrétiennes.

La visite de l'Ambassadeur M. P. Tremblay au Congrès Juif Canadien, faite dans le cadre de l'oecuménisme, a été des plus fructueuses et le sera encore plus dans l'avenir.

## LANGUE D'EXPRESSION . . .

et qui me permettrait de transmettre de moi jusqu'au plus subtil. Je me suis exprimé en consommant mon instrument. Et l'instrument des autres".

Nous touchons ici à la fine mécanique du langage où le respect des conventions de la langue de communication sert l'expression personnelle et où les infractions du lyrique personnel peuvent dynamiser tout le système.

Séparer le français d'ici, du tronc du français commun c'est, à plus d'un titre, courir à notre perte. Nous sacrifions tout notre patrimoine culturel, toute la valeur de communication d'une langue rodée par des siècles d'usage, en faveur d'un idiome dont l'avenir est lourdement hypothéqué par la menace d'assimilation que fait peser sur lui la langue anglaise.

## Le pot de terre et le pot de fer

Les avocats de la création d'un idiome original allèguent l'exemple de l'américain par rapport au King's English. L'exemple est fallacieux parce que les données des deux situations sont tout à fait différentes. D'un côté nous avons le géant état-sunien pouvant compter sur une population qui dépasse les 200 millions, une hégémonie financière, politique et technique qui le placent à la tête du monde; de l'autre côté, un petit peuple de 5 millions d'habitants subissant de toutes parts l'influence et les pressions de son puissant voisin, d'autant plus facilement que sa situation financière est des plus précaires.

Alors que l'américain est une langue qui évolue selon son dynamisme interne, le français d'ici évolue sous la pression de la langue anglaise, si bien que les quatre cinquièmes de nos acquisitions linguistiques récentes ne sont que des emprunts plus ou moins déguisés à la langue de nos voisins. Ce que nous appelons le *joual*, ce n'est ni plus ni moins que l'amorce du processus d'anglicisation de notre langue. Ecoutez parler un ouvrier de l'est de Montréal: faites la part des anglicismes de vocabulaire et de syntaxe et vous verrez que les apports originaux sont réduits à la portion congrue.

## L'option véritable

En réalité, l'option qui nous est offerte n'est pas entre le français ou le québécois, mais entre le français ou l'assimilation à plus ou moins long terme.

La formation d'une langue est affaire de longue haleine, le fruit d'une

(Suite de la page 10)

lente élaboration. Il a fallu au français près de dix siècles pour devenir ce qu'il est. La langue anglaise a mis également plusieurs siècles à assimiler les influences successives qui ont pesé sur elle pour aboutir à l'anglais moderne.

Sans l'appui d'une langue de communication forte, un idiome local, propre au Québec, est voué à l'extinction. C'est le voyage du pot de terre québécois à côté du pot de fer américain. On connaît d'avance le dénouement.

Pour les minoritaires que nous sommes, la tentation de laisser la proie pour l'ombre est constante. Notre soif d'identité, notre besoin de nous définir, nous incitent à des repliements qui portent en eux des germes de mort.

## Reprendre possession du français

Il est donc urgent de reprendre possession du français. Si de moins en moins, les gens se reconnaissent dans la langue française, c'est d'abord que l'école est de moins en moins le lieu d'apprentissage du français. L'école d'aujourd'hui est un lieu d'expression; on ne se soucie plus de la communication. C'est pourquoi on fait bon marché de l'orthographe, de la correction du vocabulaire et de la syntaxe. Personne ne conteste la nécessité de l'expression, mais si l'expression n'aboutit pas à la communication, à quoi et à qui cela servira-t-il? Il est assez symptomatique qu'à une réunion récente de professeurs de français, certains ont prôné l'abandon de l'enseignement du français. Le talon d'Achille de l'enseignement du français, langue maternelle, a été la *formation des maîtres. Nos professeurs ne possèdent pas du français une connaissance suffisante pour l'enseigner efficacement.*

Le deuxième front sur lequel il faut mener la lutte, c'est le vôtre, le vaste champ des techniques massives de diffusion. Le journalisme est encore l'un des secteurs qui résiste le mieux à la correction démagogique qui veut qu'on tienne au peuple son langage. Encore ici on veut sacrifier la langue de communication à la langue d'expression. Les communicateurs ne peuvent sans enfreindre leur éthique professionnelle, souscrire à pareille "philosophie", parce qu'ils se détruisent eux-mêmes. Ceux qui ont entre leurs mains la puissance des techniques de diffusion ont l'obligation d'entretenir une langue de communication efficace, non seulement à brève échéance, mais en tenant compte de l'évolution de la communauté qu'ils desservent.

On a trop eu tendance par le passé à présenter la correction de la langue comme un passe-temps d'esthètes, un jeu de précieuses attardées ou d'institutrice en mal de sublimation. L'expression correcte est devenue de ce fait chez nous l'apanage d'un groupe restreint où il y avait peu d'appelés et peu d'élus. Bien loin d'être une terre promise pour le peuple, l'accès à une langue correcte devenait la chasse gardée des esprits fins, ou qui se prétendaient tels. C'est ce préjugé que les communicateurs professionnels doivent vaincre. Ils doivent susciter chez leur public le désir d'atteindre à une langue de qualité.

Enfin, il faut cesser de considérer que le français est la langue des Français. C'est le bien commun de tous les francophones dont nous sommes. Que le français, en plus d'être un héritage à conserver, soit un bien à faire fructifier.

## Nos motifs de parler français

Si les francophones du monde optent pour la fidélité à la langue française, c'est certes pour ne pas renier une tradition qui les a nourris et sans laquelle ils ne seraient plus vraiment eux-mêmes, mais c'est surtout — et c'est là semble-t-il ce qui doit être la motivation fondamentale de notre option — l'adhésion à une forme de culture qui exhale l'homme et l'esprit, qui ne peut se satisfaire d'un idéal à la hauteur de la ceinture et qui ne peut fonder son échelle de valeurs sur la simple possession de biens matériels, pas plus la Cadillac que le "split-level"!

Nous ne pouvons plus appliquer une sorte de libéralisme linguistique dont la règle serait "laissez faire, laissez passer". Le français ne se maintiendra que par une lutte commune de tous les francophones pour lui assurer la place qui lui revient dans tous les secteurs de l'activité humaine où l'on tient à la présence de l'humanisme français.

Cette option implique donc lutte. Elle entraînera aussi certains sacrifices. Nous, Canadiens, nous savons qu'il est coûteux de parler français. Le français n'étant plus la langue des puissants du jour, il faut s'attendre que la fidélité au français ne soit pas toujours occasion prochaine de succès financier. Il reste quand même qu'il ne faut pas renoncer à doter la francophonie d'une certaine puissance économique sans laquelle il lui sera impossible de témoigner pour l'homme et les valeurs de l'esprit. Mais il ne faudra

(Lire la suite à la page 12)

# Les Cours de Justice devraient-elles être Bilingues?

Association du Barreau Canadien

Le texte ci-après est la traduction d'un intéressant extrait du rapport du Comité Spécial sur le bilinguisme devant les Tribunaux, de l'Association du Barreau Canadien, publié dans le Journal de cette Association, Vol. 4 No. 3 du mois de Juillet 1973, dont le Président Honoraire est le Ministre de la Justice du Canada, les Vice-Présidents Honoraires les Procureurs Gé-

néraux des Provinces, et le Président Me L. L. De Grandpré, C.C., C.R., LL.D. de Montréal.

"Le droit d'employer aussi bien l'anglais que le français devant toutes les Cours au Canada, doit devenir un droit primordial. Etant donné que tant le Banc, que le Barreau ne deviendront point totalement bilingues au cours de cette génération, nous devons considé-

rer une alternative acceptable et fonctionnelle à court terme, pour les Provinces autres que le Québec.

Les procédures dans les autres provinces devraient être conduites dans la langue du pays, lorsque l'intérêt de la justice le commande.

Tout au moins, les procédures écrites ou orales dans toutes les autres parties du Canada, doivent pouvoir être transcrites dans la langue dans laquelle la preuve a été donnée et les parties à ces procédures doivent avoir à leur disposition une interprétation compétente, afin qu'elles puissent comprendre la nature de la preuve qui a été fournie dans une autre langue.

## Le Banc et le Barreau

Cependant, une pareille solution à court terme, ne doit point empêcher le Banc et le Barreau de toutes les provinces, de se diriger vers un niveau de bilinguisme acceptable. Il nous semble que les Facultés de droit du Canada, devraient aider les générations futures d'avocats afin qu'ils deviennent bilingues. Les avocats, qui devraient être désignés en tant que Juges de la Cour Suprême ou aux Cours Fédérales, devraient avoir au moins une connaissance modérée bilingue.

## Jurés

En ce qui concerne les jurés, étant donné qu'ils ne doivent point être choisis eu égard à leurs connaissances techniques, il ne devrait point exister de problèmes sérieux dans les districts bilingues et notamment dans les Provinces de l'Ontario et du Nouveau

(Lire la suite à la page 13)

## LANGUE D'EXPRESSION . . .

(Suite de la page 11)

pas croire que cette option ne sera pas source de difficultés supplémentaires. C'est le prix à payer pour conserver sa dignité.

Cette option pourtant n'a pas que des épines. Ceux qui ont déjà goûté à l'humanisme français, qui en ont épousé les valeurs et ont profité de sa richesse savent qu'il vaut la peine de rompre quelques lances pour préserver ce patrimoine qui leur permettra de traduire, pour reprendre l'expression d'Edith Mora, à la mesure humaine la démesure de l'ère technologique.

NDLR — Cette article a été publié par "L'Information Médicale et Paramédicale", dans son numéro du 20 Mars 1973.

## L'Armée Rouge donne des Récitals de Choeurs à Montreal

### et persécute les Juifs à Moscou

#### PROTESTATIONS CONTRE LES RÉCITALS DES CHOEURS DE L'ARMÉE ROUGE A MONTRÉAL

"Nous apprécions la valeur artistique des Choeurs de l'Armée Rouge, mais ne pouvons nous permettre d'assister à ses récitals à Montréal, vu le sort fait au Judaïsme Soviétique, le harcèlement physique et les abus accomplis par les membres de l'armée rouge contre les athlètes israéliens et les spectateurs juifs aux récents Championnats Mondiaux Universitaires de Moscou."

Comité de Montréal pour le Judaïsme Soviétique

5 Septembre 1973

#### HARCELEMENT DES JUIFS SOVIÉTIQUES AUX CHAMPIONNATS MONDIAUX UNIVERSITAIRES

"Le harcèlement physique des Juifs Soviétiques se perpétue. Aux Championnats Mondiaux Universitaires tenus à Moscou, les Russes élaboussèrent l'idéal sportif sans égard pour la coopération internationale.

Un groupe de Russes attaquèrent environ une vingtaine de Juifs soviétiques qui avaient acclamé l'équipe israélienne de ballon-panier. Les Juifs furent attaqués au moment de quitter le stade par un groupe de russes non identifiés et furent harcelés et battus pour avoir déployé le drapeau israélien et chanté des slogans hébraïques en faveur de l'équipe israélienne. Le résultat de cette intervention fut l'arrestation de M. Viktor Polsky et de sa soeur Marina (14 ans) et d'une jeune fille de 16 ans nommée Alexandra Yoffe.

Cet incident est parmi beaucoup d'autres dirigés contre les spectateurs juifs durant les Championnats Mondiaux Universitaires. Ceci constitue-t-il la preuve préalable de ce que seront les Jeux Olympiques projetés pour 1980 en Russie et la tragédie et l'ombre de Munich se dessinent-elles à nouveau?

. . . Le Gouvernement Soviétique a de nouveau prouvé qu'il n'y a point de place en U.R.S.S. pour une identité juive. Nous implorons le Gouvernement soviétique, "Si vous ne voulez point de vos citoyens juifs: LAISSEZ PARTIR NOTRE PEUPLE!"

Comité de Montréal pour le Judaïsme Soviétique

Déclaration lue en face du Consulat Soviétique à Montréal  
lors de la Démonstration du 25 Août 1973

#### LE RÉDACTEUR DU MONTRÉAL STAR ÉDITE: "NOUS DEVRIONS RÉAGIR . . ."

"J'ai été en Russie. J'ai personnellement observé comment leurs démonstrations "spontanées" se déroulent. Les camions arrivent; les soldats en sortent "en pleine liberté"; ils font leur démonstration; ils retournent à leurs camions et s'en vont. Ainsi vous pouvez parier que ces démonstrations au cours des championnats israéliens de "ballon-panier" à Moscou, furent organisées et assumées par les officiels du Gouvernement soviétique."

" . . . Nous devrions réagir aussi fermement que s'il se fut agi de nos athlètes et de nos citoyens qui auraient été maltraités de cette manière par les Russes. CELA NOUS CONCERNE TRES SERIEUSEMENT."

John Robertson

Montreal Star, 25 Août 1973

## Semaine Sépharade du 10 au 17 Juin 1973

Cette Semaine Sépharade fut inaugurée par une exposition d'art, de reliques et d'objets du culte sépharade qui se tint le 10 Juin 1973 à 18 heures au Centre Saidye Bronfman, 5170 Côte Ste-Catherine, à laquelle assista M. René Didier, Sous-Ministre de l'Immigration du Québec, entouré par l'Exécutif de l'Association Sépharade Francophone ainsi que par M. David Ephrati, Consul Général d'Israël à Montréal.

L'exposition eut un succès retentissant. Un vin d'honneur fut offert aux invités.

### Réflexions sur une Exposition

"Ce n'est pas sans appréhension que l'équipe chargée de l'organisation et de la réalisation de l'exposition de la Semaine Sépharade qui se tint du 10 au 18 Juin 1973 au Centre Saydie Bronfman, se mit à l'ouvrage.

L'idée déjà ancienne avait pris forme, tout d'abord au cours de discussions occasionnelles, puis de réunions plus structurées avec les représentants des différents organismes (Association Sépharade Francophone, Hillel, Neighborhood House, Synagogue Spanish & Portuguese, et Fédération Sioniste Canadienne).

Cette exposition se voulait être une rétrospective sur la civilisation Sépharade à travers les époques et les pays.

La tâche était ardue puisqu'il s'agissait, sans modèle et sans expérience antérieures, de penser l'exposition, de recueillir les différents objets, documents et textes qui serviraient à illustrer les plans de l'apport de la civilisation sépharade au patrimoine artistique juif.

A qui demander ces objets? ces photos? Comment les présenter? Où obtenir des documents, des vitrines d'exposition?

Autant de problèmes dont il fallait trouver les solutions satisfaisantes. On semblait n'avoir pas de réponse, mais petit à petit, l'exposition prit corps. Grâce à l'aide de particuliers qui prêtèrent objets et documents (à signaler en particulier l'apport très important de M. Charles Abraham), du Musée de Montréal et des services de loisirs de la Ville de Montréal, qui fournirent les vitrines, les principaux éléments furent réunis.

Grâce à une "encyclopedia judaica" empruntée, la liste des photos de synagogue, de costumes, d'objets rituels, des personnages illustres du Judaïsme

Séhardi put être compilée. Recherche palpitante, puisque cette quête s'étendait à travers les continents, les âges, les pays et les coutumes, et qu'elle permettait de redécouvrir et de mettre en lumière une richesse culturelle trop longtemps oubliée, trop longtemps dédaignée.

### LES COURS DE JUSTICE . . .

Brunswick pour en trouver un nombre suffisant qui serait capable de s'exprimer en français afin de constituer un jury civil ou criminel.

Au Québec, le Code criminel comporte déjà des dispositions en vue de constituer des jury mixtes franco-anglais. Lorsqu'un pareil jury est constitué, l'accusé peut demander que toute la preuve soit présentée dans les deux langues et le juge pourra faire de même. Une pareille procédure pourrait être adoptée dans les autres Provinces dans un proche futur.

### Procès Verbaux

Lorsque même dans ces contrées, où un personnel professionnel suffisant est disponible, afin de permettre de diriger les débats en un procès en français et lorsque toutes les parties et les témoins sont disserts en cette langue, un problème sérieux continuera à s'élever dans l'enregistrement de la procédure. La disponibilité de sténographes, capables d'en prendre acte dans les deux langues, peut sérieusement entraver la conduite des procès en une langue autre que l'anglais.

L'introduction de moyens mécaniques de transcription pourrait être une réponse à ce problème.

### Interprètes

Actuellement, la méthode d'avoir recours aux interprètes, dans la majeure partie des juridictions canadiennes, est loin d'être satisfaisante. Alors que les interprètes officiels sont requis de réussir à des examens très serrés, n'importe qui peut littéralement s'instituer un interprète judiciaire.

Vraisemblablement le système le plus efficient d'interprétation est celui de la traduction simultanée, qui est actuellement introduite devant la Cour Fédérale du Canada et la Cour Suprême du Canada, et qui a été employée durant quelque temps devant certains conseils fédéraux et comités parlementaires.

### Recommandations

— Que dans les Provinces, telles que le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, où il existe des groupes importants de personnes francophones, la direction

La cueillette des objets fut tout aussi intéressante et pleine de surprises: Bijoux berbères et irakiens, costumes de mariage, peintures Judéo-Persanes du XVIIème siècle et tableaux contemporains, "hanoukiot" de cuivre et d'argent, "meguillot" vieilles d'un siècle  
*(Lire la suite à la page 14)*

*(Suite de la page 12)*

des procès en français soit permise, lorsque les avocats des parties et le juge sont à même de diriger l'audience en français:

— Que les disponibilités actuelles devant les Cours Fédérales, relativement à la traduction simultanée, soient également accessibles devant toutes les Cours de Justice au Canada. De pareilles disponibilités seront fournies lorsque l'avocat-conseil certifie que selon son opinion, il est de l'intérêt de la justice de disposer de pareille traduction simultanée;

— Que pour autant que le droit d'être entendu dans l'une ou l'autre des langues officielles est une question concernant le national ou le fédéral, le prix de ces disponibilités bilingues doit être assumé par le Gouvernement Fédéral;

— Qu'un avocat, considéré par le Ministère de la Justice comme candidat à un poste de Juge auprès de la Cour Suprême ou d'une Cour Fédérale au Canada, doive être au moins modérément bilingue;

— Que toutes les Facultés de droit au Canada, encouragent la promotion du bilinguisme parmi leurs étudiants;

— Que les Gouvernements Provinciaux soient encouragés à fournir des facilités en langue française, lorsque celles-ci n'existent point dans des centres vastes de population, et ce en désignant des Juges provinciaux et du personnel bilingues;

— Que le Gouvernement Fédéral, prenne des mesures en vue de la préparation d'interprètes judiciaires compétents et aide les Provinces à établir des normes de compétence;

— Que les Provinces, établissent des procédures pour l'accréditation de rapporteurs judiciaires qualifiés et allouent une rémunération adéquate, en vue d'encourager des personnes qualifiées à s'intéresser à ce genre d'activités;

— Qu'un encouragement soit fourni, au développement de disponibilités mécaniques, en vue de permettre la transcription de la preuve dans les deux langues, sans avoir à recourir à la compétence sténographique de rapporteurs bilingues."

## SEMAINE SÉPHARADE . . .

"Sifrei Torah" et commentaires du Zohar. Il fallait dans ce kaleidoscope d'objets, de textes et de photos, découvrir les grandes lignes de force et les présenter de façon attrayante. La salle d'exposition du Centre Saidye Bronfman servit de cadre idéal à cette fin. L'aide du directeur artistique du centre permit d'ordonner le matériel de façon harmonieuse.

L'étape du montage de l'exposition ne se réalisa pas sans peine: repérer les endroits les plus favorables dans la salle, placer les vitrines, les déplacer encore et encore jusqu'à obtenir l'ordonnance la plus harmonieuse, dactylographier les légendes, suspendre cadres et photos. A mesure que la date d'ouverture approchait, le rythme de travail se faisait de plus en plus rapide: bruit d'échelles, coups de marteaux, derniers préparatifs, boîtes à vider, à ranger, tout donnait l'apparence d'un désordre total.

(Suite de la page 13)

Tranquillement, cependant, tout prenait sa place. La disposition finale des "exhibits" se précisait: grande salle accueillante avec ses vitrines remplies de bijoux et d'objets rituels, allées plus tranquilles de photos, de tableaux entrecoupés de vitrines, de livres et de documents multiples. Ce qui n'avait été tout d'abord que plans, idées, se trouvait enfin concrétisé harmonieusement.

Nous étions prêts à accueillir les visiteurs qui promèneraient, à travers les couloirs, leur curiosité. La première exposition séphardie était née. L'équipe de travail, avait droit à un repos bien mérité. Pour un temps seulement, car il faut déjà penser à l'exposition de l'année prochaine, plus grande, plus belle et plus riche. Déjà se dessinent des plans dont la réalisation ne pourra pas se faire sans vous. Nous vous convions cordialement à participer à cette belle oeuvre".

*"L'équipe de l'exposition Séphardie"*

## SOIRÉE DE L'AMITIÉ QUÉBÉCOISE

Cette année, les fêtes de la Saint-Jean se sont déroulées dans une ambiance de dignité, de tranquillité et de coopération. Dans le cadre de ces célébrations, le Ministère de l'Immigration du Québec, en collaboration avec le Comité des fêtes nationales, organisa sous la présidence de Mme Mia Riddez, une "Soirée de l'amitié québécoise" le 19 juin à l'Hôtel Windsor à laquelle prenaient part des représentants des minorités ethniques et de nombreuses personnalités canadiennes-françaises. Organisée à la hâte, cette soirée connut un immense succès à cause de l'ambiance amicale qui y régnait. M. Roger Baulu, personnalité du monde de la télévision et de la vie mondaine, et Mlle Pierrette Champoux, commentatrice bien connue, assumèrent le rôle de maîtres de cérémonie.

Le sous-ministre, M. René Gauthier, représentant M. le Ministre Hon. Jean Bienvenue, fit ressortir dans son allocution l'importance des rencontres et des célébrations communes avec les minorités ethniques. En 1949, il organisait la première célébration commune de la Saint-Jean-Baptiste; il entend déployer tous ses efforts pour que le vingt-cinquième anniversaire de cet événement soit dignement célébré l'an prochain.

Après le banquet, les invités assistèrent à une manifestation artistique folklorique au cours de laquelle figurèrent le guitariste portugais Germano Rocha et un ensemble de danses hongroises et une troupe ukrainienne.

Toutes les citoyennetés d'origine et toutes les religions les plus diverses étaient représentées à ce bal de fraternité dans une atmosphère de communion étroite.

La communauté juive était représentée par Me Murray B. Spiegel, C.R., Président de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien et Madame; M. le Juge Harry Batshaw et Madame; M. Naty Siegler, Président de la Loge L'Alliance B'nai B'rith d'expression française et Madame.

Le Congrès Juif Canadien félicite le Ministère de l'Immigration du Québec, Messieurs l'Hon. Jean Bienvenue Ministre, René Gauthier Sous-Ministre et Marcel Colin Directeur des Associations Nationales, ainsi que le Comité des fêtes de la Saint-Jean et exprime le voeu que de pareilles réunions se multiplient afin que les québécois et néo-québécois se connaissent, s'estiment et s'intègrent les uns aux autres.



Photo prise lors de la Convention de la Fédération Sépharade du Canada. S. E. le Dr. Theodor Meron, Ambassadeur d'Israël au Canada, prononce son discours.

De gauche à droite: M. Charlie Dayan; M. Shimon Dery, Directeur du Centre d'Aliyah pour Israël; M. David Avayou; Colonel Yerucham Amitay; Prof. André Elbaz; M. David Ephrati, Consul Général d'Israël.

## Fédération Mondiale Sépharade Convention Nationale du Comité Sépharade du Canada

### Message du Dr. Nessim D. Gaon, Président Discours de M. Mordechai Mevorach

C'est en l'Hôtel Ritz Carlton que la Convention Sépharade Nationale Canadienne tint pour la première fois ses assises au Canada, à Montréal les 30 juin et 1er Juillet 1973, où 220 délégués environ, sépharades, venus de toutes les provinces du Canada, y prirent part.

S. E. le Dr. Théodore Meron, Ambassadeur d'Israël au Canada, inaugura la Convention en présentant les félicitations du Premier Ministre de l'Etat d'Israël. Il exprima également des vues objectives en ce qui concerne le sépharadisme à travers le monde.

A cette occasion, le Dr. N. D. Gaon, Président de la Fédération Mondiale Sépharade, adressa à la Convention Sépharade Nationale Canadienne, un message écrit aux termes duquel il déclara, qu'il entend "que la Fédération Sépharade Nationale Canadienne représente des organisations bien vivantes et actives, appelées à consolider les liens millénaires existant entre sépharades tant dans la Diaspora qu'en leur

mère patrie Israël, comme aussi avec "nos frères askénazes avec lesquels nous devons collaborer pour la consolidation de notre défense commune".

A ces fins, dit-il, des "Agences doivent être organisées dans toutes les parties du monde où des congrégations sépharades sont établies, et collaborer en vue de l'expansion et de l'épanouissement de nos établissements éducatifs, afin de préserver l'entité sépharade qui représente le riche héritage de traditions millénaires".

Notre Fédération, écrivit le Président M. N. D. Gaon dans son message, doit demeurer en dehors de tout mouvement politique où que ce soit, son objectif étant religieux et humanitaire seulement.

A ce propos, elle doit posséder des ressources afin d'améliorer les conditions de vie du peuple sépharade en Israël ou partout ailleurs dans le monde.

Le Dr. N. D. Gaon, exposa aussi, combien il compte sur la coopération et la collaboration de la Convention Sé-

pharade Nationale Canadienne, afin d'accroître l'oeuvre mondiale de la Fédération, auprès de laquelle il demanda que tous les sépharades du Canada nomment des délégués.

Le brillant hôte d'honneur à cette Convention fut notamment M. Mordechai Mevorah, Directeur Général de la Direction des Communautés Sépharades auprès de l'Agence Juive en Israël, à la tête de laquelle préside Me André Narboni.

Par un exposé d'une tenue et valeur magistrales, M. Mordechai Mevorah qui prit la parole après le déjeuner, prononça le principal discours de la journée.

Il mit l'accent, aussi bien sur l'importance de cette Convention, que sur l'organisation des Communautés Sépharades, à titre de contribution majeure à la fusion des tribus d'Israël dispersées à travers le monde et à leur intégration réelle.

M. Mordechai Mevorah assumait une part très active à cette Convention et sa participation à ses programmes, déterminait un nombre de résolutions vitales, relatives à la nécessité d'un contact étroit entre les Fédérations Sépharades aussi bien en Israël que dans la Diaspora.

Le Professeur Daniel J. Elazar, Président de la Fédération Sépharade des Etats-Unis ainsi que le Professeur André Elbaz de l'Université de Carleton (Ottawa) prirent également la parole et firent des exposés qui furent hautement appréciés.

Dans une allocution très documentée, ce dernier exposa la situation du sépharadisme à travers le monde ainsi que le rôle important que les juifs sépharades remplirent au cours de l'histoire, particulièrement dans la littérature biblique et talmudique. Souvent ce rôle dit-il est à tort ignoré.

Le discours de M. le Professeur A. Elbaz fut profondément apprécié et applaudi.

Des résolutions furent présentées et adoptées à ce premier Congrès de la Fédération Sépharade Canadienne, qui illustrent combien important est déjà le rôle de cette Fédération au Canada.

Enfin l'on ne pourrait clore ce court compte-rendu, sans rendre hommage au Dr. Shimon Dery qui fut la cheville ouvrière de cette Convention Sépharade.

Relevons aussi que M. Elias Malka, ancien Président de l'Association Sépharade Francophone, Président de l'Ecole Maimonide à Montréal, fut élu à l'unanimité Président de la Fédération Nationale Canadienne Sépharade.



Photo prise lors de la Convention de la Fédération Sépharade du Canada. On reconnaît debout prononçant son discours M. Mordechai Mevorach, Directeur Général du Département des Communautés Sépharades de l'Agence Juive de Jérusalem, qui fut l'orateur d'honneur de la Convention; à sa gauche également M. Elias Malka, premier président national de la Fédération Sépharade du Canada.

## SERMONS EN LANGUE FRANÇAISE EN LA SYNAGOGUE ESPAGNOLE ET PORTUGAISE

Dans notre précédent numéro, nous annonçâmes que le Rabbin Howard Joseph, avait prononcé un sermon en langue française en la Synagogue Espagnole et Portugaise, à l'occasion de la fête de Shavuoth 5733 (Pentecôte).

Depuis, le Rabbin H. Joseph nous en fit parvenir ce texte que nous reproduisons ci-après.

Le Rabbin H. Joseph, entend poursuivre sa prédication en langue française afin de mieux introduire celle-ci dans notre communauté.

Le Congrès Juif Canadien ne peut que soutenir et féliciter le Rabbin H. Joseph, pour cette initiative qui contribue à l'épanouissement de la francophonie judéo-québécoise.

\* \* \*

Nous voyons aujourd'hui beaucoup de personnes qui ont des égards pour la Tora. Elles estiment la Tora et nous voyons des gestes respectueux envers la Tora. Mais après ces hommages, nous constatons qu'elles veulent la Tora sans la Mitsva. Elles veulent la comprendre et recevoir sa bénédiction sans accepter la discipline de la vie de la Tora — la Mitsva. Ce désir, cet objectif ne peut pas se réaliser. Comme vous savez, la Tora même dit — "car la mitsva est la lampe, et la Tora est la lumière".

On veut dire cela? Que signifie ce verset? La lumière de la Tora signifie l'enseignement, les directions, données par notre Dieu pour nous diriger au bien — le Tob promis par la Bible dans Bereshit — le bien qui est une partie essentielle du monde. Cette lumière rayonne d'une lampe spéciale et unique — la mitsva, l'acte de la Tora. Il est impossible de gagner le bien sans la fidélité à l'acte de la Tora — la mitsva. Pour allumer cette lampe, pour mettre en lumière l'enseignement de la Tora, il faut accepter l'acte commandé par la Tora. La Tora vient de la mitsva même; la mitsva est indispensable pour l'existence de la Torah.

Il est bien entendu que la mitsva exige plus qu'un formalisme vide de tout contenu. Nous ne parlons pas d'un geste, d'un rite mécaniquement exécuté. Nous connaissons bien cette vacuité, vide de toute signification, et il faut que nous soyons les adversaires les plus farouches de cette sorte d'observance. La mitsva exige l'engagement de l'intérieur de l'homme, de son cœur, car elle est le cœur du Judaïsme.

Grâce à l'accomplissement de la mitsva, on peut éprouver la grâce de

Dieu. On sent le pouvoir de l'acte humain. Nos actes ne sont plus alors sans signification. Ils ne sont plus arbitrairement pesés. Ils sont maintenant et désormais chargés de sens, pleins et abondants de signification définitive. Nos actes, notre vie, sont agréables à Dieu: ils sont des actes de "geoula" — actes de la Rédemption — Rédemption de notre vie, la vie de tous nos prochains, et enfin, du monde.

\* \* \*

Maintenant l'intention d'un texte intéressant et difficile, est mise en lumière. Le texte est tiré du traité Chabat où le Talmud commente notre Paracha d'aujourd'hui. C'était le sixième jour de Hodech Sivan et la Bible dit des Bnai Yisrael "enfants d'Israël", "et ils s'arrêteront au pied de la montagne." A vrai dire, le texte s'exprime autrement: "au-dessous de la Montagne". Cela a inspiré un de nos anciens Hahamim — Rab Abdimi Bar Hama Bar Hassa. Il a dit: Cela nous apprend que la montagne a été inclinée au-dessus d'eux en forme de baquet renversé et qu'il leur dit — Si vous acceptez la Tora, tant mieux; sinon, ce sera ici votre tombeau.

Un autre Rabbin, Heskia, a dit — Il est écrit dans les Psaumes — "la terre s'en effraya" . . . Et pourquoi s'ef-

frayera-t-elle? Cela vient de Rech Laquich, car Resh Laquich enseignait — Que signifie le verset de Berechit — Le soir se fit, puis le matin: Ce fut le sixième jour. L'article défini — le — est de trop. Réponse: Dieu a conclu un contrat avec les oeuvres du Commencement — Si Israël accepte la Tora, vous subsistez; sinon je vous ramène au chaos.

On trouve ici à la fois, l'idée de l'importance de la mitsva et la conception de la vocation juive. Sans l'acceptation de la Tora, c'est-à-dire, l'engagement à l'accomplissement des mitsvot, il n'y a pas de signification de la vie juive.

Un juif peut être riche, mais il doit célébrer le Shabbat et les fêtes, se revêtir des Tefillin (Philactères), entrer dans la Succah et observer les autres mitsvot, autrement il sera spirituellement pauvre. A partir du moment où nous cessons notre acceptation de la Tora, alors à ce moment là notre vie comme juifs cesse d'avoir de la signification. En effet, nous créons notre tombeau.

Selon Rech Laquich, l'idée est encore plus puissante. L'existence du monde en dépend. Au-delà de l'Alliance avec Am Yisrael, il y a une alliance

(Lire la suite à la page 17)

### "LES CITOYENS DU MONDE" DINER "CITOYENS DU MONDE" EN HOMMAGE AUX IMMIGRANTS D'ORIGINE JUIVE

Hôtel Bonaventure  
24 Octobre 1973

"Les Citoyens du Monde", tel est le titre qu'on a donné à un grand dîner qui réunira encore cette année, pour la deuxième fois, une élite montréalaise aux côtés de représentants de quelque 30 groupes ethniques de la métropole et des environs au bénéfice du camp Françoise Cabrini, de L'Accord et du Camp B'nai B'rith, à l'hôtel Bonaventure le 24 octobre prochain.

Ce dîner, organisé par les soins du Colonel Sarto Marchand, remplace la campagne annuelle du camp Cabrini et apporte des dons substantiels aux autres oeuvres pour immigrants. Il sera présidé conjointement par Messieurs Sam Steinberg, président du Conseil de Steinberg Limitée, et Marc Carrière, président de Dupuis. L'Honorable Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration au Québec et l'Honorable Françoise Laporte, juge de la Cour de Citoyenneté sont les présidents d'honneur.

Le dîner de cette année rendra hommage aux immigrants d'origine juive et une personnalité de la communauté juive sera honorée à cette occasion. C'est le thème de la culture israéliite qui sera mis en évidence au cours du programme artistique de cette soirée.

### Rencontre avec des Canadiens

Le camp Cabrini situé à l'Avenir, comté de Drummond accueille des familles d'origines diverses nouvellement arrivées aux pays pour les faire se rencontrer avec des familles canadiennes. En même temps qu'on veut initier les futurs citoyens à nos façons de faire et de parler, on tente de préserver l'enrichissement culturel et social que représentent ces diverses ethnies.

C'est pour ce camp que la formule des dîners-campagnes des "Citoyens du Monde" a été commencée l'an dernier

(Lire la suite à la page 19)

# LETTRES D'ISRAËL

par notre correspondant Z. S. PEREZ

## Ce dont on parle

Savez-vous de quoi parle-t-on de plus en Israël, aujourd'hui ?

Non, ce n'est point du dernier blâme de l'ONU à Israël, à cause de l'interception d'un avion libanais, pas plus que de l'incident du Boeing (libanais toujours) détourné par le pirate de l'air libyen Al Touni, ni encore de la visite de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

Ce dont on parle en Israël, ce n'est pas non plus du tremblement de terre qui a secoué (légèrement, heureusement) le nord du pays.

Certes, tous ces faits, tous ces événements et bien d'autres, sont fidèlement rapportés par la presse écrite et audio-visuelle.

Mais l'événement majeur qui accapare l'attention d'un peu tout le monde, en ce moment, c'est la campagne électorale menée âprement par les partis, qu'ils soient de gauche ou de droite.

## SERMONS . . .

(Suite de la page 16)

avec toutes les oeuvres de la création. Ils attendent depuis les six jours de la création, le jour de Sinäi. Le sixième jour de Sivan à Sinäi, c'est le même sixième jour de la création — le sixième est écrit. Si Israël accepte la Tora, ils subsistent; sinon, Dieu les ramène au chaos.

Pour nous aussi c'est le sixième jour — le jour de Sinäi — Et nous avons le même choix. Nous avons le choix de continuer à vivre en Alliance, à laquelle Dieu et Israël sont associés. Cette Alliance nous conférerait notre caractère historique et glorieux. Sans la Tora, sans les mitsvot et la vie de Tora, nous sommes nus, nus de toute signification, comme Adam et Hava.

Ils surent qu'ils étaient nus, après avoir de dépotillé la seule mitsva qui leur avait été donnée.

Je crois que nous pouvons nous r'habiller dans le Talit, qui symbolise les mitsvot; je crois que nous pouvons r'allumer la lampe, de laquelle sort la lumière de la Tora.

J'ai confiance que nous pouvons rappeler le défi ancien, celui que nos ancêtres ont écouté; et que nous trouverons le pouvoir de répondre comme ils ont répondu au sixième jour de Sivan — le sixième jour de la création. Tout ce qu'a dit Hashem, nous le ferons. C'est le vrai geste respectueux vers la Tora."

Les politiciens mènent aujourd'hui la lutte pour dominer les institutions syndicales de la Histadrout et, quelques jours plus tard, pour occuper le plus de sièges à la Knesset, la Chambre des députés israélienne.

Face aux travaillistes, majoritaires depuis la restauration de l'Etat, les libéraux alliés aux partisans de M. Begin (Parti de la Liberté "Hérouth") pourraient former un front de droite-centre homogène. C'est ce qu'ils essaient de faire sur l'initiative du Général de réserve Ariel Charon. Mais il ne semble pas, selon les sondages périodiques des quotidiens à gros tirages, que cela doive nous mener vers des changements spectaculaires, bien que le Peuple aspire à des changements, ou tout au moins à des évolutions susceptibles de lui assurer une plus grande stabilité économique et des perspectives de paix plus proche, tout en sachant que tout cela ne dépend pas uniquement d'Israël.

Des formations communautaires? Il y en a, cette fois aussi, parmi les listes en compétition. Pour la Histadrout, en ce moment, des intellectuels d'origine yéménite se sont constitués en groupe et déclarent vouloir faire front à toute discrimination et sauver l'héritage ancestral qui risque de se fondre dans la société progressiste d'Israël.

Ainsi donc, la campagne électorale se poursuit, de jour en jour plus intense, et les candidats aux élections font des promesses aux citoyens dont le vote est décisif, conformément aux lois de la Démocratie pure. Il ne faut pas oublier qu'Israël est un pays très démocratique, ce qui n'empêche qu'on souhaite, çà et là, l'adoption du système d'élections régionales à la place d'élections sur listes de partis. Ceci, dans le but de permettre une représentation plus adéquate des intérêts de la Région.

\* \* \*

Par ailleurs, évoquons ici, le passage de M. Waldheim dans le pays où il s'est entretenu avec Mme Meir, durant trois heures.

Mais c'est M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères, qui a su dire à l'émissaire de l'ONU ce qu'il espérait attendre de lui, c'est-à-dire qu'il reconnaisse Israël avec ses racines dans l'Histoire universelle, ainsi que la lutte constante qu'il mène pour la paix et pour le développement.

Au cours de sa randonnée aérienne à travers le pays, M. Waldheim a pu voir ses surfaces vertes et on lui a expliqué que vraiment Israël est devenu le pays où coulent le lait et le miel. Impressionné, sans aucun doute, mais un malin journaliste de la presse hébraïque a cru rapporter cette répartie du distingué visiteur lorsque son avion survola les salines d'Atlith: "Je vois tout de même que tout n'est pas doux chez vous".

Un peu d'humour en marge des problèmes importants et graves qui assaillent la région, c'est bon.

Il n'en demeure pas moins qu'en ce moment la situation reste stationnaire et exigera encore des efforts extraordinaires pour qu'elle évolue dans le sens souhaité, celui des négociations et de la paix.

Certains signes sont même encourageants: par exemple, le projet de la secte des "Fils d'Abraham" réunissant Arabes chrétiens et Juifs, de construire un quartier mixte au sud de Jérusalem où se mêleront dans la cohabitation fraternelle, les adeptes des trois grandes régions.

Il faut le dire, les contacts s'améliorent entre ces derniers et s'il n'en tenait qu'à eux, la paix serait venue depuis longtemps.

\* \* \*

## Les Grandes Solennités d'Israël

Yom Kippour

au temps du Temple de Jérusalem . . .

par Z. S. PEREZ

Yom Kippour!

En ce jour, la seconde montée de Moïse au Sinai avait pris fin.

Du 1er Eloul au 10 Tichri, quarante jours et quarante nuits s'étaient écoulés et le prestigieux prophète était retourné, nanti de deux nouvelles Tables de la Loi et assuré du pardon divin à l'égard des adorateurs du veau d'or qui, dans l'attente de son retour, lors de sa première montée, avaient perdu patience et s'étaient livrés au culte défendu. Depuis, ces Tables de la Loi, sont le fondement des religions monothéistes.

Un chapitre nouveau allait s'ouvrir pour les transgresseurs: ils allaient immédiatement se purifier de leurs péchés en faisant de ce dixième jour de Tichri, une journée d'abstinence et de prière devant conduire à la réconciliation avec le prophète qu'ils avaient exacerbé et avec Dieu qu'ils savaient, maintenant, miséricordieux.

(Lire la suite à la page 18)

# LES LIVRES

## "CONSTATATIONS"

par HENRI BERNARD, Professeur émérite de  
l'École royale militaire de Belgique dans  
"La Révolte des Justes. Les Juifs contre Hitler, 1933-1945"  
Lucien Steinberg — Paris — Fayard

Lucien Steinberg avait déjà présenté, en 1970, un maître-ouvrage, publié chez Fayard, "La Révolte des Justes. Les Juifs contre Hitler, 1933-1945", qui nous apporta une contribution majeure à l'histoire du deuxième conflit mondial. De ce chef-d'oeuvre, nous avons retenu deux constatations essentielles :

1. Trop de personnes, fascinées, à juste titre, par l'épouvantable sort d'Israël en 1939-1945, ignorent que, parmi les Juifs européens, il n'y eut pas seulement des martyrs ou des Résistants passifs. Partout, les Juifs se distinguèrent au sein de la Résistance active et, dans plusieurs pays, ils furent même à la pointe de l'action clandestine. L'exemple de l'Afrique du Nord est, à ce point de vue, frappant. On sait que l'immense majorité des Français de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, se montra, en 1942, obstinément vichyssoise ; l'armée était pétainiste, la marine, darlansiste. Les valeureux petits groupes gaullistes de René Capitant et la fraction militaire des Mast, des Béthouard, des Monsabert, des Jousse, ne constituaient qu'une infime minorité. En revanche, les Juifs d'Afrique du Nord furent des Résistants irréductibles. C'est ainsi que les insurgés d'Alger — préparés à l'action par l'admirable famille Aboulker — permirent l'occupation de la ville par les Américains, quasi sans coup férir et sans effusion de sang de part et d'autre.

En Allemagne, les réseaux d'Herbert Baum et de Werner Scharff poursuivirent, dans des circonstances particulières périlleuses, la lutte clandestine jusqu'au sacrifice suprême. Il en fut de même des Résistants juifs italiens qui menèrent le combat, sans bavure, avec l'esprit de leur grand coreligionnaire, assassiné par les sbires du Duce en 1937, l'inoubliable Carlo Rosselli.

Dans notre pays, nombreux furent les Juifs qui se distinguèrent dans toutes les formes de l'action clandestine. Il nous est impossible de rappeler ici les noms des principaux d'entre eux. Honorons-les tous en la personne d'un seul, que nous citerons parce qu'il fut le grand chef de Zéro, l'une de nos

principales lignes de renseignement, le prestigieux Maxime van Praag, qui disparaîtra dans l'enfer de Nordhausen. Et rappelons que le premier officier belge des forces de terre tombé à l'ennemi au cours de la campagne de Libération, fut le sous-lieutenant Benjamin Pinkous, de la brigade Piron, mort des suites de ses blessures reçues en Normandie le 25 Août 1944.

En ce qui concerne les pays de l'Est, les personnes peu informées ne connaissent, de la Résistance active des Juifs, que leur valeureux combat sans espoir dans le ghetto de Varsovie. Elles ignorent l'action particulièrement effi-

### LETTRES D'ISRAËL . . .

Dans le Lévitique, chap. 23, se trouve consignée la loi se référant à Yom Kippour dont la célébration prit, par la suite, chaque année, un aspect grave et solennel.

Lorsque le Temple de Jérusalem fut construit, d'imposantes cérémonies y furent initiées et devinrent une tradition d'une exaltante beauté.

Cela se passait ainsi.

Selon les descriptions du Talmud, le Grand Prêtre apparaissait au milieu de l'enthousiasme général, entouré de son adjoint, du Juge, du Prince et des soixante-dix membres du Sanhedryn dont le doyen était chargé de faire les salutations d'usage et les avertissements obligatoires :

"—Vous allez vous placer devant le Saint des Saints et ceci réclame de vous et de tous vos frères, une parfaite dévotion. Le salut d'Israël dépend de votre conduite ! Examinez votre conscience et dites si vous êtes purs du moindre péché !"

Et "le Grand Prêtre de répondre : —"Je l'ai examinée, ainsi que mes compagnons. Si nous avons commis la moindre faute, qu'elle nous soit pardonnée".

Aussitôt une procession se formait et se dirigeait vers le Temple. En tête, la Maison Royale à laquelle on rendait hommage, puis les Lévitiques suivis d'un nombre considérable de prêtres, tous en habits de fête, aux couleurs vives. Chantres et musiciens précédaient les

cace des guérilleros juifs de Pologne qui luttèrent dans une ambiance beaucoup plus pénible qu'en Occident car, ainsi que nous le constatons avec tristesse, la population et même la Résistance non juive polonaises ne firent pas preuve, vis-à-vis du peuple martyr, à de notables exceptions près, d'une solidarité pareille à celle des Français, des Belges, des Luxembourgeois, des Néerlandais, des Danois, des Norvégiens. Or, malgré l'environnement moins favorable, les maquis juifs de Pologne poursuivirent le combat clandestin jusqu'à la Libération, de même que leurs coreligionnaires d'URSS, de Tchécoslovaquie, de Hongrie et des Balkans.

2. Ce n'est pas excuser Hitler de dire qu'il n'a pas inventé l'anti-sémitisme. Sans faire une longue rétrospective historique, rappelons combien les hommes de ma génération, les milieux universitaires catholiques et même libéraux des années 20, avaient été intoxiqués par Drumont, par Barrès, et sur-

(Lire la suite à la page 19)

(Suite de la page 17)

sages du Sanhédryn. Enfin, le Grand Prêtre.

En entrant dans le Sanctuaire, il allait se transformer en Grand Sacrificateur avec toutes les obligations que cela impliquait : se laver dix fois, se baigner cinq fois et changer plusieurs fois de vêtements ; l'habit d'or remplaçait celui de fin lin blanc, ce qui lui conférait une éblouissante respectabilité.

\* \* \*

Heureux l'oeil qui a vu tout cela . . .

C'est Yéhouda Halévy qui, dans un poème du Mahzor de Yom Kippour chante ainsi l'éclatante lumière de la cérémonie du Temple, en présence de foules pieuses et des chefs de la Nation.

C'était autrefois, à Jérusalem.

... Et aujourd'hui

\* \* \*

Aujourd'hui, nous allons tous prier dans les petits Temples qui parfois sont très humbles. Comme celui du poème du regretté Raymond Bénichou (Z.L.) :

Des deux chemins creux, au fond du jardin

L'un menait au ciel, l'autre aux mandarines.

Au ciel, on allait par les églantines  
Et le Temple assis au bord du bassin.

Le parvis n'avait point de marbres.  
Les seuls fûts, dont l'ombre, alentour,

(Lire la suite à la page 19)

## LES LIVRES . . .

tout par Maurras. L'antisémitisme n'était pas mort en 1939. Citons un fait qui s'est passé chez nous en 1935 : un colonel du génie, brillant soldat de 1914-1918, qui avait consacré une grande partie de sa carrière à l'École royale militaire et qui avait été proposé pour commander celle-ci, fut écarté de ce poste parce qu'il était juif . . .

Or, que constatons-nous, dans les pays occupés d'Europe septentrionale et occidentale, dès les premières mesures raciales prises par l'occupant ? L'unanimité absolue — collaborateurs exceptés — en faveur des Juifs. Nobles, bourgeois, catholiques, libéraux, socialistes, communistes ; prêtres, religieuses, pasteurs, croyants, agnostiques, athées ; parmi tous ces groupes de classe sociale ou d'option politique et philosophique si diverses, l'on trouve un dévouement pareil au mépris des risques les plus graves. Hitler a tué des millions de Juifs. Il a tué aussi l'antisémitisme. Si de petites cellules raciales surgissent, de nouveau, aujourd'hui, çà et là, en Occident, elles sont toutes héritières de la Collaboration.

(Suite de la page 18)

Après nous avoir exposé la Résistance juive dans l'Europe entière, Lucien Steinberg s'est attaché ensuite au cas particulier de la Belgique et nous livre à présent le résultat fécond de ses études. C'est avec la même conscience, la même fidélité aux principes de la critique historique, la même prudence quant aux témoignages, le souci constant de se placer dans la situation d'hier et non de voir les choses avec les yeux d'aujourd'hui, qu'il aborde le problème, nous expose les faits et en dégage les conséquences.

Nous savons que le machiabélisme hitlérien avait conçu de faciliter les modalités d'annihilation du monde juif en se servant des Juifs eux-mêmes. . . D'où la création, dans chaque pays d'Europe, d'un Judenrat (chez nous, l'AJB, l'Association des Juifs de Belgique). L'on sait combien les membres des Judenrate — dont la grande majorité croyaient de bonne foi servir leurs coreligionnaires ou du moins les préserver du pire — firent preuve d'une naïveté effarante, ne préservèrent rien du tout et furent, pour la plupart, expédiés à leur tour vers les lieux d'où l'on ne revenait pas.

Mais face aux monstruosité nazies, face à l'incapacité de l'AJB, s'est dressé, dans notre pays, le Comité de Défense des Juifs (CDJ) qui a relevé le défi hitlérien. L'histoire du CDJ est trop bien narrée par Lucien Steinberg pour que nous y ajoutions un mot. Grâce au CDJ et à la solidarité belge, sur les quelque 60.000 Juifs habitant effectivement la Belgique en 1941, près de la moitié ont échappé à la déportation.

Le défi hitlérien ! L'on sait que l'idée-force d'Arnold Toynbee dans son monumental ouvrage est la théorie du défi. Le grand historien britannique soutient que ce ne sont pas les conditions — géographiques ou autres qui ont suggéré aux peuples générateurs de civilisation leurs plus grandes réalisations, mais, au contraire, l'hostilité d'une région, d'un sol ou celle d'autres peuples. A cette hostilité, des hommes de volonté supérieure auraient lancé à leur tour un défi. De la lutte qu'engendra le défi relevé seraient sorties les très grandes choses de l'humanité.

Nous suivons difficilement Toynbee en tous points car sa théorie trop systématique du "Challenge and Response" (Lire la suite à la page 20)

## LETTRES D'ISRAËL . . .

(Suite de la page 18)

Inscrivait la marche du jour,  
Étaient les colonnes des arbres ;  
Sur son gazon dégazonné  
Volait des abeilles sans ruche  
Autour de la sauge à peluche  
Et de l'aloès cutané.  
La porte s'ouvrait sans emphase ;  
Mais avec quelle gravité  
On traversait la cécité  
d'un hall ou de sa périphrase !  
La lampe n'était pas d'Ophir  
Les bancs n'étaient en bois de cèdre  
Sur l'accoudoir de la cathèdre  
Ne brillaient ni jais ni saphir.  
Bien qu'exigu, le tabernacle  
"Devant qui tout genou pliait"  
Sévère, ne résiliait  
La majesté de son oracle.

\* \* \*

Hier, les Sacrifices dans le Temple de Jérusalem, aujourd'hui la prière et la méditation dans tous les petits Temples dispersés aux quatre vents du monde.

Heureux l'oeil qui voit encore tout cela.

Mon peuple s'humilie et montre sa grandeur. Il pleure et prouve ainsi la sensibilité de son coeur.

Dieu a pardonné.

## "LES CITOYENS DU MONDE" . .

et se poursuit avec un succès plus éclatant cette année.

### L'ACCORD

L'Accord, fondé en 1948, est une association dont la préoccupation essentielle est de promouvoir l'amitié et la fraternité entre Canadiens de toutes origines. Son souci est de réunir dans une atmosphère de compréhension mutuelle, le Canadien et le nouvel arrivé.

Face aux multiples problèmes de déracinement, l'Accord entend favoriser l'introduction de l'immigrant à la vie canadienne, et plus particulièrement à la vie québécoise française.

Une partie des bénéficiaires de cette soirée sera versée à l'Accord qui célèbre cette année ses 25 ans d'existence.

### Camp B'nai B'rith

Depuis 53 ans, ce camp accueille des enfants juifs au Petit Lac Long, dont un fort pourcentage sont immigrants. Sur 1,000 enfants reçus cette année, 22% sont immigrants. Un grand nombre sont néo-canadiens de langue française.

Ce camp veut apprendre aux jeunes à vivre en société démocratique, à s'adapter à la vie canadienne et québécoise, et à se développer harmonieuse-

(Suite de la page 16)

ment par le sport. On donne son importance à la culture juive et l'on s'efforce d'aider les jeunes immigrants à vivre dans une société pluraliste sans abandon de leur propre héritage culturel.

Une part des bénéficiaires de la soirée sera versée au camp B'nai B'rith.

### Comité d'organisation

L'organisation de cette soirée est dirigée par un coordonnateur qui a lancé cette formule l'an dernier, le Lt.-colonel Sarto Marchand, président de Melcher's. Il sera secondé par les comités suivants : comité féminin, madame Thérèse Courteau ; comité des finances, M. Laval Cliche, président et Roland Pouliot, trésorier ; relations publiques, Marcel Inkel et madame Lisette Pelletier ; groupes folkloriques, Marcel Collin ; liaison avec le ministère, René Gagnon ; animateur Alain Stanké ; organisation du banquet et contrôle des billets, Alfred Spada.

L'objectif de la soirée est de 1,000 convives et le prix du billet est de \$50.00 qu'on peut se procurer auprès de M. Spada à 878-3851.

Renseignements : 878-3851, Mademoiselle Fernande Faubert.

# ÉTUDES JUIVES: UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PREMIER SEMESTRE 1973-1974

Ainsi que nous l'avions déjà annoncé dans nos précédents Bulletins du Cercle Juif, l'Université de Montréal a déjà initié depuis l'année écoulée, des cours d'études juives qui eurent un succès retentissant, aussi bien parmi les étudiants juifs, que d'autres confessions.

Nous donnons ci-après le programme des études juives pour le premier semestre 1973-1974, certains que de très nombreux groupes ethniques et religieux s'y intéresseront.

## Programme des Cours

1. EJ 648 X-1  
Histoire des Juifs  
dans le monde moderne  
mercredi à 18. H  
  - I. Une année décisive: l'an 1790.  
Quatre étapes irréversibles.
  - II. Les titres de "noblesse" des Juifs sépharades et aschkenazes, avant la Révolution française.  
Etude de textes.  
Projection de diapositives.  
Histoire sociale, économique et politique des Juifs du Québec.
2. EJ 644 X-1  
Histoire des Juifs du Québec  
lundi à 19 H 30
3. EJ 698 X-1  
Sociologie des Juifs  
dans le monde  
mercredi à 19 H 15  
  - I. Etude critique de deux mythes:
    1. La "rumeur d'Orléans"
    2. Les "Protocoles" des Sages de Sion.
  11. Max Weber, *Economie et Société*.  
Michna: Traité d'Aboth  
Chapitre 2 et suivants, avec les commentaires de Obadia Bertinoro et de la Michna Méfouréchet.  
Les Prophètes: Amos,  
avec les commentaires classiques.
4. EJ 660 X-1  
Ethique du judaïsme  
mardi à 18 H.
5. EJ 680 X-1  
Hébreu biblique  
mardi à 19 H 15
6. EJ 570 X-1  
Hébreu moderne  
Premier cycle  
lundi à 19 H 30
7. EJ 674 X-1  
Hébreu moderne  
Deuxième cycle  
jeudi à 18 H.
8. EJ 678 X-1  
Hébreu moderne  
Troisième cycle  
jeudi à 19 H 30
9. EJ 688 X-1  
Littérature française  
et anglaise  
jeudi à 18 H.
10. EH 624 COMP 624  
Littérature comparée  
jeudi à 17 H 15

Langue et étude de textes.

Langue et littérature

Langue  
Littérature médiévale  
classique et moderne

Auteurs juifs et judaïsme dans la littérature canadienne et américaine de 1939 à nos jours.

La Bible dans la langue et la littérature française du Moyen-âge à la Renaissance.

Pour tous renseignements, s'adresser sans tarder, aux Etudes Juives de l'Université de Montréal, 2815 Boul. Edouard-Montpetit, #6, Montréal. Quelques bourses sont disponibles.

## LES LIVRES ...

(Suite de la page 19)

risque de nous entraîner sur la pente d'un déterminisme historique rigide. Mais, en ce qui concerne l'histoire du peuple juif, n'est-ce pas la Response de celui-ci, durant quatre millénaires, au défi ambiant, qui assura sa pérennité?

L'acharnement des non-Juifs à détruire Israël n'a eu d'égal que l'acharnement d'Israël à survivre... Qu'il nous suffise de noter qu'un des traits les plus remarquables de cette histoire, avec la fréquence et la férocité des persécutions — c'est le retour thématique de certaines situations et certaines réponses à ces situations: les captivités — Egypte, Babylone, ghettos du moyen âge, camps hitlériens — les anéantissements politiques de l'Etat, les submersions par les empires conquérants — Assyrie, Babylone, Perse achéménide, Alexandrie, Rome, Islam arabe, Croisés, Islam turc — les affrontements à des armées immensément supérieures, parfois défaites, parfois victorieuses, les diasporas et les retours, des destructions qui parfois furent mortelles, mais qui furent toujours mises, finalement, en échec par une faculté de reviviscence sans égale...

Cette volonté d'Israël de survivre s'est manifestée chez nous par l'action admirable du CDJ. Elle s'est manifestée aussi par le comportement des mères juives qui, sachant combien leur sort était précaire, confièrent leurs enfants aux patriotes non juifs, faisant passer leur instinct de conservation du peuple juif avant l'instinct maternel qu'elles avaient cependant de façon si prononcée. Elles ont agi ainsi car la tâche suprême d'Israël, à travers toutes les épreuves de son histoire, fut de se conserver en tant que peuple, en tant que peuple à qui le choix de son Dieu désignait une mission particulière, une mission que lui seul était désigné pour accomplir et capable d'accomplir.

Et Lucien Steinberg nous dit:

Les mères juives ont senti que la préservation du peuple juif passait par la séparation de leurs enfants. Elles savaient qu'elles couraient les plus grands dangers et que d'autres qu'elles, des étrangers, étaient mieux à même de sauver leurs enfants. Il n'est pas possible d'affirmer qu'il n'y eut jamais d'hésitation. Mais le fait qu'elles aient accepté, en masse, de confier leurs enfants est la preuve, à notre sens, de l'intervention d'un instinct de conservation collectif qui se réveille lorsque

(Lire la suite à la page 21)

## LES LIVRES . . .

la collectivité est menacée en tant que telle.

Telle est bien l'essence du miracle d'Israël. L'hitlérisme a eu beau massacrer plus de cinq millions de Juifs. Les héritiers du peuple de la Bible, en dépit d'Auschwitz, de Varsovie, de Treblinka, toujours revigorés par le sacrifice, qu'ils se soient regroupés sur la terre de leurs ancêtres ou qu'ils soient restés dans la Diaspora, ont repris leur marche ascendante à travers le monde, dans les domaines de la science, des techniques, de l'économie, des arts et des lettres. Plus que jamais nous constatons, avec Henri Brugmans, la vérité de cette phrase lancée par Léon Bloy,

(Suite de la page 20)

il y a quatre-vingts ans, à l'âge d'or de l'antisémitisme français, peu avant l'explosion d'hystérie collective provoquée par "l'Affaire":

L'histoire des Juifs barre l'Histoire du genre humain comme une digue barre un fleuve, pour en élever le niveau.

\* \* \*

Cet ouvrage représente un élément important d'un ensemble de la littérature dédiée à la Résistance Juive en Europe durant les années infernales du nazisme et divulgue des faits qui pour beaucoup, sont des "faits nouveaux" qui illustrent le comportement solidaire des juifs persécutés d'Europe.

## Le Comité de Défense des Juifs en Belgique

1942-1944

par LUCIEN STEINBERG

Centre national des hautes études juives

Editions de l'Université de Bruxelles

En publiant dans sa collection l'ouvrage de M. Lucien Steinberg, intitulé "Le Comité de Défense des Juifs en Belgique, 1942-1944", le Centre national des hautes études juives a voulu mettre à la disposition du public une étude sur un chapitre important, jusqu'ici ignoré, de l'histoire des Juifs en Belgique pendant la deuxième guerre mondiale. Elle a été réalisée par un historien qui s'est signalé par de nombreux et remarquables travaux sur la persécution des Juifs par les Nazis et la résistance qu'ils leur opposèrent.

Les vues qu'il présente ici, ses interprétations de la portée des actes des personnes qui apparaissent dans le récit n'engagent que lui et la publication de l'ouvrage par le Centre national des hautes études juives ne signifie en rien que les responsables du Centre acceptent ou rejettent, en tout ou en partie, les thèses de M. Steinberg.

Les jugements de l'histoire demandent, pour être formulés, non seulement le recul du temps, mais aussi que l'on puisse disposer d'une information de première main. La documentation inédite réunie par l'auteur ainsi que les témoignages qu'il a recueillis auprès des contemporains des faits constituent une recherche importante. Il y a donc intérêt à en assurer la publication, sans que cette dernière puisse être pour autant interprétée comme un jugement de valeur sur le fond.

\* \* \*

## L'auteur

Né le 9 avril 1926 à Bucarest, Lucien Steinberg a fait des études supérieures en France et en Grande-Bretagne.

Après avoir travaillé pendant une dizaine d'années dans les services de l'Agence Juive pour Israël, il a entrepris, depuis 1958, des recherches sur le rôle joué par les Juifs dans les différents mouvements de la Résistance de l'Europe dominée par les nazis. En même temps, il a été amené à élargir le cadre de ses travaux, pour essayer de saisir l'ensemble du système nazi de domination et de répression.

Ces travaux l'ont amené à dépouiller de très nombreuses archives, officielles et privées, en France et en Belgique d'abord, en Allemagne ensuite, pour étendre ses recherches en Israël, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Grande-Bretagne, en Italie et en Suisse.

Parallèlement aux recherches d'archives, Lucien Steinberg était amené à interroger de très nombreux témoins dans tous les pays. Il a interrogé en premier lieu les combattants contre le nazisme et les victimes du nazisme, mais dans un certain nombre de cas il lui a fallu également avoir recours aux témoignages des anciens membres de l'appareil répressif de l'ennemi.

## Le Sujet

En Belgique, comme dans le reste de l'Europe soumise à la domination na-

zie, la population juive avait été condamnée à mort.

Par l'imposition de l'étoile jaune, venant après leur exclusion de la vie économique, sociale et culturelle du pays, les autorités nazies ont cherché à isoler les Juifs, à les enfermer dans un ghetto moral, afin de pouvoir ensuite les déporter sans difficulté. Ces autorités ont même créé un organe spécial, destiné à contrôler de près les Juifs et à faciliter leur déportation.

Pour faire face à cette menace, il fallait réagir. Juifs et non-Juifs ont réagi ensemble. Ils ont empêché la création du ghetto moral. A l'initiative du Front de l'Indépendance, un Comité de Défense des Juifs s'est constitué à l'été 1942. Ce Comité, créé par huit hommes que rien ne prédisposait à l'action clandestine, a su se donner les moyens d'organiser le sauvetage physique des enfants juifs et d'une grande partie de la population adulte juive. Il n'a jamais agi dans le vide, ni dans le ghetto où l'ennemi voulait confiner les Juifs. Bien au contraire, il a cherché et trouvé l'aide et l'appui d'un très grand nombre de non-Juifs — individus et institutions —, du sommet à la base de l'échelle sociale.

Sans l'aide de ces milliers de personnes, jamais cela n'aurait été possible. Mais cette aide n'était pas spontanée. Il fallait la solliciter et l'organiser. C'est ce que le CDJ a su faire. C'est là son grand mérite.

Il a également agi sur le plan de la propagande, à la fois pour remonter le moral des Juifs traqués et pour expliquer à la masse de la population les dangers qui menaçaient leurs concitoyens juifs.

Il a également réussi — et cela s'est avéré indispensable — à neutraliser l'institution créée par l'ennemi pour encadrer la population juive. Agissant tantôt par la violence, tantôt par la persuasion, il a réussi à retourner, en quelque sorte, cet instrument contre l'occupant.

Le CDJ a également contribué à l'organisation de l'attaque du XX<sup>e</sup> convoi de déportation des Juifs de Belgique — opération unique dans son genre dans toute l'Europe occupée par les nazis.

Toutes ces actions ne sont pas allées sans pertes. Sur les huit membres fondateurs du CDJ, quatre ont été déportés, dont deux ne sont pas rentrés. Parmi les militants aux différents échelons, les pertes ont également été importantes. Mais ces pertes, pour douloureuses qu'elles furent, ont été sans

(Lire la suite à la page 22)

## LES LIVRES . . .

commune mesure avec ce qu'elles auraient été si aucune résistance n'avait été opposée à l'ennemi. A titre de comparaison, les Pays-Bas — où il n'y eut pas d'organisation juive de résistance — ont vu plus de 90% de la population juive disparaître dans l'enfer nazi.

La constitution du CDJ, ses actions à l'échelle nationale et sur le plan local, son intervention dans le sauvetage des enfants et de la population adulte, sont analysées successivement. Le rôle déterminant joué par des hommes et des femmes de coeur, non-juifs, pour permettre la réussite de ces actions, est souligné avec force et avec insistance

(Suite de la page 21)

par l'auteur.

Il ne s'agit pas d'on ne sait quelle apologie, fut-elle des résistants juifs ou des non-juifs qui leur sont venus en aide, mais d'une étude approfondie et objective d'un aspect non négligeable de l'occupation ennemie et de la juste réaction des habitants de la Belgique contre l'iniquité de l'occupant.

Les plus grands, comme les plus humbles, ont participé directement ou non à l'action du CDJ et au sauvetage de près de la moitié de la population juive de Belgique. En ce faisant, ils ont contribué à infliger à l'ennemi une défaite sur ce front.

## Anthologie du Théâtre Canadien

Le Théâtre Canadien de langue française de ses origines à nos jours 1606-1970  
par JAN DOAT

Les Editions La Liberté, Québec

Les Editions La Liberté présentent ici la première anthologie de théâtre québécois, du théâtre canadien de langue française, spécialement conçue pour l'étudiant et le chercheur.

Il est étrange qu'un ouvrage comme celui-ci ait attendu tant d'années pour naître alors qu'il existe une bibliographie importante sur le sujet. La raison en est qu'il exige un effort considérable . . . Jean-Cléo Godin remarquait dans "Les Etudes Françaises", novembre 1970: "Il n'y a pas si longtemps, alors que le théâtre se portait fort bien sur scène, le texte de nos pièces demeurait introuvable en librairie". Et il convient d'ajouter que, si les ouvrages dramatiques nouveaux sont maintenant plus régulièrement édités par les éditeurs québécois, ceux qui relèvent du passé — et même d'un passé assez proche — sont fort difficiles à trouver jusque dans les bibliothèques les plus riches du Canada.

Voici donc un travail de défrichage qui a eu à vaincre toutes les difficultés des premières recherches: oeuvres introuvables, homonymies trompeuses, dates contradictoires, renseignements insuffisants, affirmations fausses, ouvrages mal classés, perdus ou volés dans les bibliothèques publiques.

Le premier résultat est la liste — non exhaustive peut-être mais la plus complète fournie jusqu'ici — des auteurs dramatiques canadiens de langue française (qui sont Québécois à 99%).

Pour la commodité du lecteur cette anthologie présente:

— tout d'abord le répertoire des auteurs dramatiques dans l'ordre alphabétique avec renvoi, s'il y a lieu, aux pages qui les concernent.

— ce même répertoire classé, cette fois, dans un certain ordre chronologique. Entendons par là que l'histoire est divisée arbitrairement en quatre périodes d'importance et de durée fort différentes.

LES TEMPS HISTORIQUES groupent, au début de notre histoire, les oeuvres faites sur le modèle de la France originelle dont la plupart des auteurs sont directement issus.

LES TEMPS REVOLUS rassemblent — sous ce titre arbitraire et abusif — les auteurs autochtones qui ont voulu créer un théâtre exprimant leurs pays sans parvenir toujours à une originalité et à une liberté complète d'expression.

LES TEMPS MODERNES précédent, annoncent, préparent . . .

. . . L'EPOQUE CONTEMPORAINE où le Québécois trouve — quelquefois — son langage dramatique et où l'auteur répond — souvent — à l'exigence communautaire.

Certes il est évident que les oeuvres de pensée ou d'art ne se peuvent classer en divisant le temps avec des cloisons étanches. Il est des auteurs en avance sur leurs contemporains, d'autres qui continuent l'exemple du passé . . . et tel, que le lecteur trouvera placé sous un certain titre, pourrait être inclus sous le précédent ou le suivant. Il s'agit, par ce classement souple, d'éclairer le choix et de rendre justice.

Disons encore que cette anthologie n'est pas critique. Aucun jugement ne précède les textes cités, lesquels sont proposés comme un échantillonnage

## A R I E L

### Revue des Arts et Lettres d'Israël

Cette revue vient de publier un numéro spécial No. 28/1973, dédié au 25ème anniversaire d'Israël.

Elle nous a toujours habitué à une présentation et à des textes hors pair. Nous devons reconnaître que cette fois-ci elle s'est encore surpassée. Ce numéro de 212 pages comporte un vaste éventail d'articles signés par des personnalités les plus en vue du monde juif et chrétien dont: Gershon Scholem — Yosef Ben-Shlomo — Michael Avi-Yonah — Léa Goldberg — Evêque Shahe Ajamian — Amnon Barzel — Haim Blanc — Barbara Rose — A. B. Yehoshua et Bezlel Narkiss.

Le tout est relié sous une couverture reproduisant une peinture, huile sur toile, 1972 par Joseph Zaritsky, Prix Israël 1959.

Egalement à l'intérieur, tous ses articles sont illustrés par des reproductions d'anciennes synagogues et des parchemins anciens enluminés en couleurs de toute beauté, ainsi que d'art et d'architecture moderne israélienne.

Ce numéro spécial d'Ariel est digne de l'anniversaire qu'il a voulu commémorer.

permettant une vue d'ensemble. L'importance matérielle plus ou moins grande donnée aux extraits n'est pas provoquée par un jugement de qualité: il s'agit de donner au lecteur le moyen de pressentir le sens et le goût de chacune des oeuvres citées dans leur caractère spécifique et leurs rapports (ressemblance, dissemblance, accord ou opposition) avec ce qui précède ou ce qui suit.

Moyen de connaissance, d'étude, de classement, aide-mémoire, puisse cet ouvrage piquer la curiosité, provoquer l'intérêt, aider à la recherche sur le THEATRE QUEBECOIS. Il s'agit ici d'un témoignage de sa constante vitalité.

Seul le THEATRE DRAMATIQUE est ici concerné. Il ne sera question ni du THEATRE POUR ENFANTS, ni du THEATRE LYRIQUE, ni des VARIETES, ni de textes spécialement écrits pour la RADIO OU LA TELEVISION.

## Israël à la lueur du buisson ardent

par BER LEIBENSON

Nouvelles Editions Debresse — Paris

J'avais écrit les pages que vous allez lire, peu de temps avant l'écrasement des troupes hitlériennes et la libération des pays qu'elles occupaient.

En ces années terribles, plus qu'à aucune autre époque, certaines questions s'imposaient à l'esprit des gens qui cherchaient à pénétrer la cause profonde du drame que nous étions en train d'écrire de notre sang.

La première était celle-ci :

Pourquoi le peuple Juif est-il persécuté? . . .

. . . Et puis cette autre :

Pourquoi, devant l'entreprise criminelle d'extermination de tout un peuple: hommes, femmes et enfants, un cri d'horreur et de révolte, poussé par tous les Chrétiens y compris les Chrétiens Allemands, n'avait-il pas retenti dans le monde?

Ces derniers, dans leur grande majorité, suivaient docilement leur fou sanguinaire et certains d'entre-eux agissaient même avec plus de cruauté qu'il ne leur était demandé.

A ces questions j'avais beaucoup réfléchi; elles tourmentaient mes jours pleins d'angoisse et hantaient mes nuits sans sommeil . . .

Je savais qu'à une certaine époque de leur existence plusieurs nations avaient abandonné l'idolâtrie, rejetant même le paganisme de la civilisation Gréco-Romaine, et adopté la religion du peuple Juif.

Elles avaient reconnu pour Dieu, Créateur de l'Univers, Jéhovah, le Dieu de Moïse. Elles avaient adopté les livres des Prophètes et des Psaumes, les considérant comme leurs Livres Sacrés.

Et . . . ces nations nouvellement converties au Judaïsme se mirent à persécuter les Juifs, en les humiliant, les livrant au feu des bûchers aux tortures de l'Inquisition, aux massacres des Croisés et au déchainement de la populace. . .

La raison de tant de haine et d'acharnement était qu'elles les rendaient tous responsables de la mort tragique qu'avait subie à Jérusalem, à une époque lointaine, un jeune prédicateur juif du nom de Yochouah.

Ces nations converties avaient la conviction que c'était Lui le "Messie" dont la venue avait été annoncée par

les Prophètes d'Israël et elles le considéraient comme une Divinité.

Alors je me demandais si toutes les persécutions dont les Juifs sont l'objet depuis tant de siècles ne sont pas dues précisément aux conversions des idolâtres.

Si les Apôtres avaient échoué dans leur oeuvre de prosélytisme entreprise parmi les Païens, si les Nations Idolâtres avaient tout ignoré des Prophètes, des Psaumes et du Messie hébraïque, l'idée leur serait-elle jamais venue de persécuter les Juifs? . . .

Une autre pensée me venait également à l'esprit: Si les Nations Idolâtres avaient sincèrement et de tout coeur accepté la doctrine de Celui dont elles se prétendaient les disciples: une doctrine d'amour du prochain dont l'origine sont les enseignements de la Torah, des Prophètes et des Psaumes, auraient-elles traité avec tant de ri-

gueur et sans le moindre sentiment de pitié, leurs coréligionnaires les plus proches? . . .

On connaît le sort qui fut réservé aux Protestants, aux Cathares ou Albigeois et à tous ceux que les Prêtres et les Grands-Prêtres de ces nations considéraient comme hérétiques, apostats, relaps, etc.

Auraient-elles mis au pilori tout un peuple, en lançant contre lui l'accusation la plus absurde que l'on puisse imaginer, celle d'avoir fait tuer le Fils de Dieu, contre la volonté de Dieu, Son Père?

Une accusation contraire à la base même établie par le nouveau groupement formé à Jérusalem, contraire à la conception des Apôtres et de tous les disciples du Martyr.

Cette accusation mettait le Peuple Juif hors de toutes les lois humaines aux yeux de tous les Chrétiens.

Ainsi, certains d'entre eux pouvaient se demander, en toute sincérité, si secourir les enfants d'un peuple maudit par Dieu n'était pas agir contre Sa Volonté?

Ce sont là des questions troublantes, des questions pénibles . . .

## L'étoile Jaune à l'heure de Vichy

de Drancy à Auschwitz

par GEORGES WELLERS

Edition: Fayard - Paris

L'existence des camps d'extermination nazis constitue l'un des phénomènes les plus dramatiques et les plus préoccupants de l'histoire contemporaine.

A la fin de la deuxième Guerre Mondiale, le monde entier devait découvrir comment des millions d'hommes, de femmes et d'enfants juifs avaient été conduits de toute l'Europe vers les gigantesques installations d'abattage industriel édifiées par les hitlériens en vue de la "solution finale de la question juive". Comme les autres, les Juifs de France ont payé une lourde contribution à cette sanglante folie dont maints témoignages ont rendu compte sans vraiment l'éclairer.

L'ouvrage de Georges Wellers est capital, car il va au-delà.

L'auteur a connu directement la vie des camps durant plus de trois années. Sur cette expérience, il s'est penché avec toutes les exigences de méthode et de rigueur que lui dictait sa formation d'homme de science et il s'est attaché à découvrir pourquoi un tel système avait pu être conçu et comment il avait pu fonctionner sans accroc. Pour cela, Georges Wellers s'est fait historien et archiviste: il a retrouvé les

textes des mesures législatives, administratives, policières et économiques prises contre les Juifs; il a étudié les témoignages sur la manière dont ces textes ont été édictés, appliqués et acceptés, en France notamment; en un mot, il a reconstitué tout le processus depuis la gestation de la doctrine raciste hitlérienne jusqu'à l'édification des chambres à gaz et des crématoires géants qui en marquent l'aboutissement. Ainsi se trouve démonté le mécanisme de cette gigantesque entreprise d'extermination qui a exigé, non seulement une mise au point technique, mais aussi un long travail de conditionnement psychologique.

Jamais le récit ne se départit d'un ton mesuré, sobre, objectif. Certains passages, cependant, comme ceux qui ont trait au camp de Drancy, sont proprement hallucinants.

Mais, toujours le lecteur est appelé à dépasser son émotion pour chercher à comprendre et à prendre conscience des structures idéologiques et politiques qui ont permis l'existence des camps.

Cet ouvrage n'est donc pas uniquement un bouleversant livre d'histoire.

(Lire la suite à la page 24)

## L'ÉTOILE JAUNE...

(Suite de la page 23)

Il est un instrument efficace contre le retour, toujours possible, de semblables atrocités.

L'auteur :

L'auteur est maître de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique et dirige un laboratoire de recherches à la Faculté de Médecine de Paris. Arrêté en 1941, il a connu les camps de Compiègne, de Drancy, d'Auschwitz et de Buchenwald. Rapa-trié en 1945, il a fait paraître un livre de souvenirs sur les camps, puis a publié une série de monographies basées sur l'étude des archives, concernant les divers aspects de la persécution des Juifs. Lors du procès d'Eichmann, en raison de sa notoriété, il a été le seul témoin cité par le Tribunal de Jérusalem au sujet des événements qui ont eu lieu en France.

## Le Talmud et ses Maîtres

par DAVID MALKI

Editions Albin Michel, Paris

On a beaucoup écrit sur la Talmud. On a beaucoup écrit sur les Rabbins du Talmud. Mais jusqu'à présent, à ma connaissance, on ne s'est pas préoccupé en France de raconter dans un ouvrage d'ensemble la vie des plus grands maîtres du judaïsme talmudique. C'est ce que M. David Malki a eu l'excellente idée de faire.

L'auteur ne cherche pas à faire de l'histoire romancée. Mais, à la manière du Talmud qui, comme il le remarque justement, ne donne pas de biographies détaillées, il s'attache à mettre en lumière l'essentiel, j'entends par là la conduite morale de chacun d'eux dans le sens le plus large : relations avec D., avec les hommes, avec les autres créatures divines. En même temps, il familiarise ses lecteurs, de la façon la plus attrayante et la plus instructive, avec des précieuses maximes qui méritent d'être connues tout autant que les plus célèbres sentences des moralistes des autres cultes.

A l'époque actuelle, où on a la grande satisfaction de voir reflourir les études talmudiques dans notre communauté, le Talmud et ses Maîtres, qui doit comporter plusieurs tomes, vient à son heure. Il permettra au grand public juif et non juif d'accéder avec facilité à une connaissance réelle de l'éthique du Talmud, telle qu'elle a été vécue par ses plus hauts représentants.

Je souhaite à ce livre la plus grande diffusion.

Jacob Kaplan

Grand Rabbin de France

## ISRAËL EST CHARGÉ D'UN AVENIR QUE PERSONNE NE PEUT PLUS ÉTEINDRE

par MICHEL DE SAINT-PIERRE

Je reviens d'Israël que j'ai parcouru en tous sens pendant deux mois — gardant comme centre d'activités la vieille ville de Jérusalem enclose dans ses remparts dorés.

J'aimerais bien que les représentants français du ministère des Affaires Étrangères fissent un voyage analogue. Ils constateraient la volonté pacifique du peuple juif ; ils vérifieraient de leurs yeux à quel point, en Israël, la jeunesse, les personnes d'âge mûr et les vieilles gens aspirent à la paix. Je leur demande de daigner se souvenir un moment du fait qu'Israël a connu et gagné en vingt ans trois guerres successives ; que ses malheurs ont pris chaque fois la forme d'une agression généralisée de la part des pays arabes ; que depuis lors, sur Israël, les menaces n'ont cessé de pleuvoir ; et qu'enfin l'ONU, transformant l'agresseur en agressé et vice-versa, s'est couverte de honte dans les affaires du Moyen-Orient. Et je leur souhaite de pouvoir apprécier, sur place, la patience inaltérable dont les Israéliens font preuve devant ces attitudes hostiles et ces dénis de justice.

Pendant mon séjour, même, la presse a reproduit — par exemple, dans les colonnes du "Jérusalem Post" — les écarts de langage de nos responsables. Tel secrétaire d'Etat français, après avoir bien respiré les odeurs de pétrole du Koweït, ne parlait-il pas sans rire

## La Révolution Scolaire

par GERARD MARIER

Editions du Jour, Montréal

Jusqu'à nous, l'école a été le lieu de l'apprentissage et de la préparation à l'avenir. Ce rôle avait un sens puisque le futur répétait somme toute le présent qui à son tour répétait le passé. Dans un monde stable, l'école voulait dire quelque chose.

C'est maintenant fini ; l'avenir n'est plus ce qu'il était et entre lui et le présent la rupture ne cesse de croître parce que le changement loin d'être craint ou toléré est maintenant voulu et provoqué.

Dans ce contexte sans précédent, l'école a perdu ses finalités et l'institution qui prend sa place a assez peu de rapport avec l'établissement que nous connaissons.

Assez vite, au-delà de la révolution scolaire, l'ouvrage se porte sur l'homme québécois des prochaines années.

La révolution scolaire, c'est la révolution de la personne.

— de "la dernière agression israélienne contre le Liban?" Et tel autre ministre ne faisait-il pas allusion à "expansionisme délirant" d'Israël?

Pour ma part, sur cette terre sacrée, parmi ce peuple juif que j'aime depuis longtemps, j'ai observé tout le calme, la tension héroïquement supportée, la vigilance et par dessus tout cela, l'étonnante allégresse d'Israël qui est à la fois l'un des plus vieux et l'un des plus jeunes pays de la terre.

J'ai vu devant le Mur, des parachutistes de vingt ans adorer Dieu — et l'un d'eux embrassait les vieilles pierres comme jamais il n'embrassera une femme.

J'ai vu des vieillards toucher du bout des doigts les mêmes pierres, avec tendresse et respect, ainsi que l'on effleure un visage d'enfant. . .

J'ai vu des gens au travail, dans la Ville, dans les plaines et les champs, dans les Kibbouzim, dans le désert.

J'ai vu resplendir au soleil les monuments de Jérusalem, imprégnés de l'antique lumière.

Dans un Kibboutz religieux où nous avons passé quelques jours, ma femme et moi, nous avons suivi les Offices, récité en français les psaumes de David et les textes sublimes de la Torah.

J'ai goûté l'hospitalité israélienne et recueilli dans les foyers dont l'intimité m'était ouverte, des paroles de courage et des paroles de paix.

J'ai visité le pays entier, vu les arabes et les juifs se côtoyant, admiré les paysages et les visages de la bible en prononçant le nom des lieux saints où les prophètes ont parlé, où Jésus a cheminé. J'ai assisté, enfin, à des réunions où musulmans, juifs et chrétiens se groupaient pour que, au nom du Dieu vivant partout présent sur cette terre, l'amour l'emporte un jour définitivement, sur la haine. . .

Ah, je pense qu'Israël, dans la petitesse de son territoire et la grandeur de son peuple, est chargé d'un avenir que personne ne peut plus éteindre. J'ai constaté par moi-même que l'amitié franco-israélienne subsiste dans son essence et que, du côté israélien, cela ne va pas sans mérite. En tant que Français, en tant que catholique français, j'admire l'accueil qui me fut constamment offert et je ressens ce que je nomme depuis longtemps déjà l'Appel d'Israël — cette voix qui sort là-bas de la terre et des pierres, si puissante et douce à la fois qu'il me faudra revenir.

Tiré de "Le Droit de Vivre"